# AGGLO PAYS D'ISSOIRE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

...




# 2021

AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE

...

## UNE AGGLO au service de ses communes

# SOMMAIRE



rédaction et conception : Agglo Pays d'Issoire/ne pas jeter sur la voie publique





# ÉDITO



**Bertrand Barraud**
*Président*

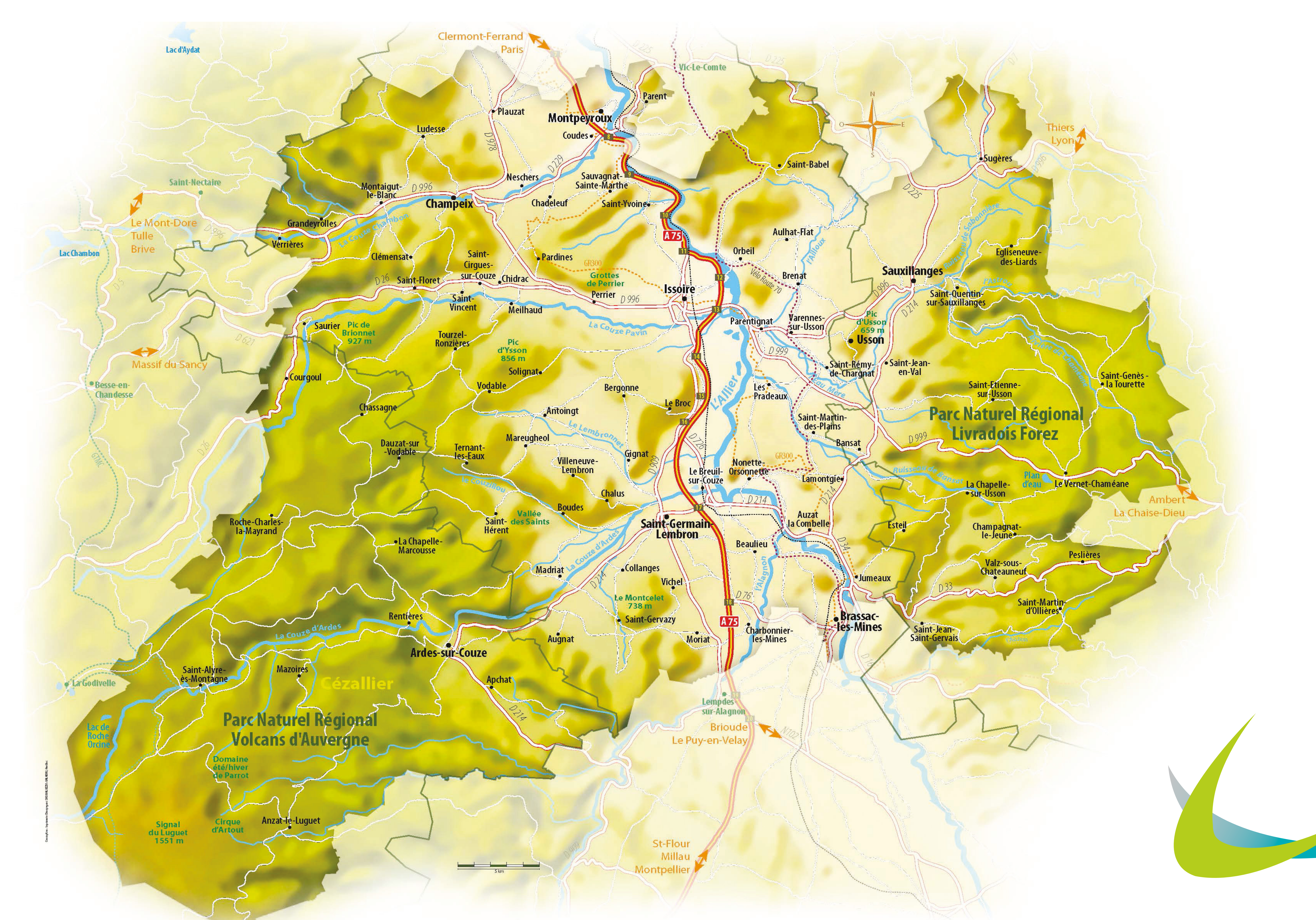
Ce rapport d'activité s'inscrit dans le contexte d'une année 2021 encore marquée par la pandémie de coronavirus qui a remis en question la permanence de ce que l'on croyait immuable et qui nous a obligés à faire preuve d'une réactivité inédite.
Cette année 2021 a démontré notre solidarité collective et notre capacité à trouver des solutions aux problèmes du quotidien. Grâce à l'engagement et à la responsabilité de tous, les services communautaires ont fait preuve d'inventivité, de souplesse et de réactivité pour mener à bien les dossiers en cours. La vie démocratique ne s'est pas interrompue, les missions auprès de la population ont été exécutées dans la continuité et même certaines manifestations ont pu avoir lieu.
Dans ce rapport que j'ai le plaisir de vous présenter, vous découvrirez l'ensemble des actions menées par nos équipes, au bénéfice de notre territoire et de ses habitants : les services à la population, la préservation de l'environnement, les actions en faveur des entreprises du territoire... Autant d'actions qui font notre fierté d'agir au quotidien.
Je remercie une nouvelle fois l'ensemble des agents et des élus pour leur implication et leur adaptation dans une période où, plus que jamais, la notion de services publics a fait sens.

Bertrand BARRAUD




Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, l'Agglo établit un rapport annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Reflet de la production de l'ensemble des services et des grandes avancées de la collectivité, le rapport d'activité, auquel chaque direction participe, aborde également les perspectives à venir, l'organisation de la gouvernance, un extrait du compte administratif, un « instantané » des ressources humaines (organigramme et bilan social).


SOCIAL, INSERTION
AÉRODROME
PATRIMOINE
AGRICULTURE, FORÊT
TOURISME, LOISIRS
API TRUCK'S
France services
MAISONS FRANCE SERVICES
API RANDO
ENFANCE JEUNESSE
MOBILITÉ
URBANISME
HABITAT, FJT,
GENS DU VOYAGE
CULTURE, MUSIQUE, ARCHIVES
MAISON DE SANTÉ
SANTÉ
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS
ECONOMIE
ÉVOLYSS
SPORT
ASSAINISSEMENT EAU POTABLE
ENVIRONNEMENT
MAINTIEN À DOMICILE
SOINS INFIRMIERS A DOMICILE
PORTAGE DE REPAS
ASSISTANCE AUX COMMUNES


Clermont-Ferrand
Paris
Lac d'Aydat
Vic-Le-Comte
Parent
Plauzat
Montpeyroux
Coudes
Ludesse
Neschers
Sauvagnat-Sainte-Marthe
Saint-Yvoine
Chadeleuf
Montaigut-le-Blanc
Champeix
Saint-Nectaire
Le Mont-Dore
Tulle
Brive
Lac Chambon
Grandeyrolles
Verrières
La Couze Chambon
Clémensat
Saint-Floret
Saint-Cirgues-sur-Couze
Chidrac
Pardines
Grottes de Perrier
Perrier
Issoire
Saint-Vincent
Meilhaud
Saurier
Pic de Brionnet 927 m
Tourzel-Ronzières
Pic d'Ysson 856 m
Solignat
Vodable
La Couze Pavin
Massif du Sancy
Courgoul
Besse-en-Chandesse
Chassagne
Antoingt
Bergonne
Le Broc
Le Lembronnet
Mareugheol
Dauzat-sur-Vodable
Ternant-les-Eaux
Villeneuve-Lembron
Gignat
Chalus
Boudes
Saint-Hérent
Vallée des Saints
Roche-Charles-la-Mayrand
La Chapelle-Marcousse
Madriat
La Couze d'Ardes
Collanges
Vichel
Le Montcelet 738 m
Saint-Gervazy
Rentières
La Couze d'Ardes
Ardes-sur-Couze
Augnat
Moriat
Saint-Alyre-ès-Montagne
Mazoires
Cézallier
Apchat
La Godivelle
Lac de Roche Orcine
Parc Naturel Régional Volcans d'Auvergne
Domaine été/hiver de Parrot
Signal du Luguet 1551 m
Cirque d'Artout
Anzat-le-Luguet
Saint-Germain-Lembron
Le Breuil-sur-Couze
Nonette-Orsonnette
Beaulieu
L'Alagnon
Charbonnier-les-Mines
Brassac-les-Mines
Lempdes-sur-Alagnon
Brioude
Le Puy-en-Velay
St-Flour
Millau
Montpellier
A 75
L'Allier
Saint-Babel
Aulhat-Flat
Orbeil
Brenat
Parentignat
Varennes-sur-Usson
Pic d'Usson 659 m
Usson
Saint-Rémy-de-Chargnat
Saint-Jean-en-Val
Les Pradeaux
Saint-Martin-des-Plains
Bansat
Lamontgie
Auzat la Combelle
Esteil
Jumeaux
Sauxillanges
Saint-Quentin-sur-Sauxillanges
Sugères
Thiers
Lyon
Egliseneuve-des-Liards
Saint-Genès-la Tourette
Saint-Etienne-sur-Usson
Parc Naturel Régional Livradois Forez
La Chapelle-sur-Usson
Plan d'eau
Le Vernet-Chaméane
Ambert
La Chaise-Dieu
Champagnat-le-Jeune
Peslières
Valz-sous-Chateauneuf
Saint-Martin-d'Ollières
Saint-Jean-Saint-Gervais
N
S
O
E
GR300
D 996
D 999
D 214
D 229
D 978
D 225
D 26
D 621
D 34
D 33
D 76
D 909
D 726
5 km



# Organigramme des services

## Année 2021

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

**BERTRAND BARRAUD PRÉSIDENT**

- Cabinet — **Sylvie Boto**

**Direction Générale des Services — Lilian Chaunion**

- Communication
- Moyens Généraux
- Ecoresponsabilité Energies et Développement Durable
- **Accompagnement des Communes**
  - Proximité, Assistance et Maisons France Services
  - Revitalisation du Territoire

**Direction Affaires Juridiques et Projets Structurants — Angéline Audouard**
- Assemblées Assurances Foncier
- Commande Publique et Projets Structurants

**Direction Ressources Humaines — Emilie Heulot**
- Carrière Rémunération
- Recrutement Formation
- Prévention des Risques Professionnels

**Direction Générale Adjointe Finances Numérique et Soutien aux Associations — Christophe Girou**
- Finances
- Achats
- Informatique et Numérique
- Leader et Contractualisations
- Soutien aux Associations
- Evaluation des Politiques Publiques et Système d'Information Géographique

**Direction Services Techniques et Cycle de l'Eau — Laurent Tixier**
- Travaux en régie :
  - Maintenance des bâtiments
  - Espaces verts
  - Voirie
  - Atelier mécanique
  - Equipe polyvalente
  - Centre aqualudique
  - Brigades techniques d'intervention
- Travaux
- Cycle de l'Eau

**Direction Aménagement du Territoire — Leslie Robert**
- Planification
- Autorisations Droit des sols
- Mobilité
- Sport
- Habitat

**Direction Dynamique Économique et de l'Emploi — Laurie Chomette**
- Economie
- Agriculture et Forêt
- Emploi et Formation Professionnelle

**Direction Accompagnement Intergenerationnel — Lilian Chaunion**
- **Accompagnement des jeunes : — Marilyn Binet**
  - Petite enfance
  - Périscolaire
  - Extrascolaire
  - Jeunesse
- **Accompagnement des séniors : — Thibaut Vauzelle**
  - Guichet unique
  - SSIAD
  - SAAD
  - Portage de repas

**Direction Solidarités — Delphine Durif**
- Social
- Santé
- Insertion et Inclusion
- Foyer des Jeunes Travailleurs
- Gens du Voyage

**Direction Culture Patrimoine et Tourisme — Chloé Matty**
- Culture et Patrimoine
- Tourisme
- Enseignement Musical
- Archives

# Membres du bureau

AGGLO PAYS D'ISSOIRE



## BARRAUD Bertrand

Président d'Agglo Pays d'Issoire
Maire d'Issoire

## Vice-Présidents



COSTON David
1er Vice-Président
Evaluation des politiques communautaires, urbanisme, numérique et informatique
Maire de Peslières



BRUNETTI Graziella
2e Vice-Présidente
Affaires juridiques et commande publique
Maire de Saint-Germain-Lembron



BESSEYRE Fabien
3e Vice-Président
Economie, industrie, artisanat et commerce
Maire de Brassac-les-Mines



BRUN Pascale
4e Vice-Présidente
Responsabilité environnementale
Maire d'Augnat



CREGUT François
5e Vice-Président
Ressources humaines
Maire de Saint-Martin-des-Plains



LAGARDE Maguy
6e Vice-Présidente
Accompagnement des seniors
Maire de Saint-Floret



ARNAULT Lionel
7e Vice-Président
Culture, patrimoine et enseignement musical
Maire de Ternant-les-Eaux



DUBESSY Florence
8e Vice-Présidente
Cohésion territoriale et pacte de gouvernance avec les communes
Conseillère municipale à Issoire



SABATIER Gilles
9e Vice-Président
Mobilité, habitat, gens du voyage, politique de la ville et Maisons France Service
Maire du Breuil-sur-Couze



DESVIGNES Jean
10e Vice-Président
Social et santé
Maire de Plauzat



ROUX Bernard
11e Vice-Président
Enfance-jeunesse et finances
Maire de Perrier



FOUCAULT Marie-Françoise
12e Vice-Présidente
Agriculture et forêt
Maire de Bergonne



HOSMALIN Marc
13e Vice-Président
Tourisme, plans d'eau et sécurité
Maire du Vernet-Chaméane



LEGENDRE Denis
14e Vice-Président
Insertion professionnelle et Foyer Jeunes Travailleurs
Maire de Moriat




THERME Jacques
15e Vice-Président
Travaux et services techniques
Maire d'Ardes-sur-Couze



# Conseillers délégués



TOURLONIAS Vincent
1er Conseiller délégué
Habitat, énergie et économies d'énergie
Maire de Parent



VARISCHETTI Martine
2e Conseillère déléguée
Commerce, artisanat et centres-bourgs
3e adjointe à Issoire



PELLEGRINELLI Christophe
3e Conseiller délégué
Formation professionnelle et relations avec les établissements professionnels et universitaires
Maire de Mareugheol



MALORON Annie
4e Conseillère déléguée
Périscolaire
Maire de Bansat



CORRE Jean-Marie
5e Conseiller délégué
Alimentation et restauration
Maire de Meilhaud




DUTHEIL Nathalie
6e Conseillère déléguée
Inclusion, handicap et accessibilité
Maire de Saint-Yvoine



LABUSSIÈRE Jean-Marc
7e Conseiller délégué
Brigades vertes
Maire de Vodable



BARTHOMEUF Serge
8e Conseiller délégué
Eaux et assainissement
Maire de Saint-Gervazy



GARNAVAULT Philippe
9e Conseiller délégué
Restauration du patrimoine
Maire de Saint-Cirgues-sur-Couze

PETEILH Sandra
10e Conseillère déléguée commission locale des charges transferées(CLECT et pré-CLECT)
1ere adjointe à Issoire



MÉTEIGNIER Stéphane
11e Conseiller délégué
Évènements et manifestations
Maire de Jumeaux

MERLEN Bernard
12e Conseiller délégué
Circuits touristiques voie verte et coulées vertes
Maire d'Orbeil



GOYON Guy
13e Conseiller délégué
Déneigement et équipements agricoles
Maire de Saint-Alyre-ès-Montagne

CHABRILLAT Frédéric
14e Conseiller délégué
Montagne et élevage
Maire de Mazoires



PUECH David
15e Conseiller délégué Sports, loisirs et randonnées
Conseiller municipal à Issoire



BARDY André
16e Conseiller délégué
Forêt et voirie forestière
Maire de Champagnat-le-Jeune



GAUDRIAULT Damien
17e Conseiller délégué
Portage de repas
Maire de Saint-Martin d'Ollières



PAGESSE Pierre
18e Conseiller délégué
GEMAPI et qualité de l'eau
1er adjoint à Pardines

# LE CRTE, SOUTIEN DU PROJET DE TERRITOIRE

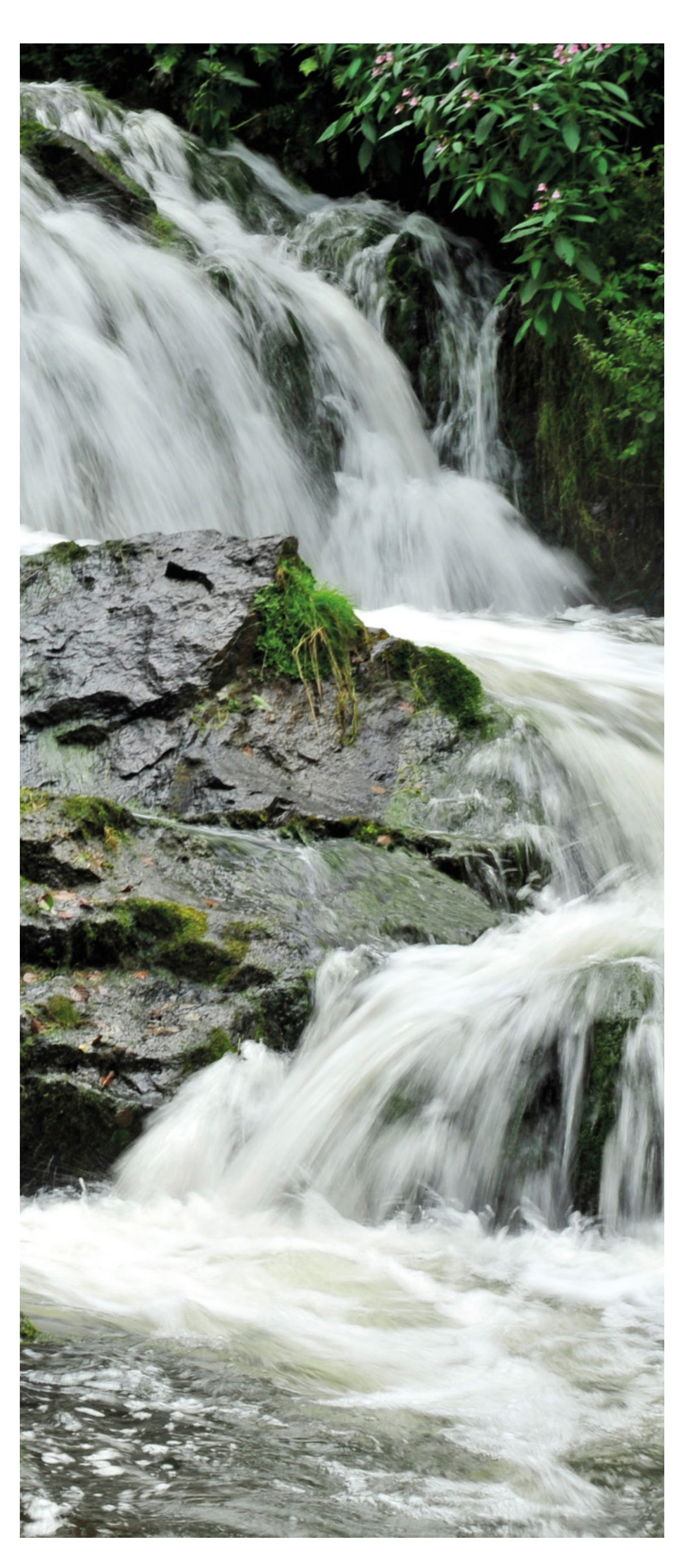
**A la tête de la communauté d'agglomération depuis juillet 2020, Bertrand Barraud a tout de suite fait le choix avec son équipe de développer ce territoire grâce à un soutien massif à la ruralité et aux 88 communes d'API. Confiance est faite aux maires et aux conseillers communautaires qui témoignent d'ailleurs de leur soutien réciproque puisque la grande majorité des délibérations sont adoptées à l'unanimité.**

Le bureau communautaire composé de femmes et d'hommes de talent venant d'horizons différents est à pied d'œuvre - dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) qu'API a signé avec l'État en 2021-pour mettre en oeuvre un projet de territoire ambitieux et pragmatique.

Les CRTE instituent un nouveau cadre de travail contractuel, avec une méthode qui part des enjeux et des besoins propres à chacun des territoires, pour construire un projet stratégique global, pluriannuel et sur l'ensemble des actions que l'État peut accompagner, la transition écologique devant être l'axe transversal du CRTE. .

Le contrat a l'ambition de porter une approche globale et cohérente des politiques publiques notamment en matière de développement durable, de tourisme, d'éducation, d'enfance jeunesse, de sport, de santé, de culture et patrimoine, de revitalisation urbaine et d'habitat, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture et d'alimentation ou encore d'accessibilité des services et d'aménagement numérique avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale.

En y inscrivant l'ensemble des projets d'investissement portés par Agglo Pays d'Issoire et par les communes qui la composent, ce contrat de relance et de transition écologique constituera le gage du renforcement du projet de territoire d'Agglo Pays d'Issoire et de sa cohésion, laquelle est essentielle à son développement.
Ce document évolutif a été élaboré en étroite collaboration et concertation avec les acteurs du territoire, et avec l'ensemble des communes.







RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

**Projet de périmètre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)**

**PUY-DE-DÔME** (63)

**14** CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Périmètre du CRTE
CRTE interdépartemental porté par un autre département
Lorem ipsum — Libellé du groupement composant le CRTE
Préfecture, sous-préfecture
Limite du département Puy-de-Dôme

CC du Pays de Saint-Eloy
CC Combrailles Sioule et Morge
CC Plaine Limagne
CA Riom Limagne et Volcans
Riom
CC Chavanon Combrailles et Volcans
CC Entre Dore et Allier
Thiers
CC Thiers Dore et Montagne
Clermont-Ferrand
Clermont Auvergne Métropole
CC Billom Communauté
CC Dômes Sancy Artense
CC Mond'Arverne Communauté
Issoire
Ambert
CC du Massif du Sancy
CA Agglo Pays d'Issoire
CC Ambert Livradois Forez
03
23
42
19
15
43

**Dans la continuité du précédent projet de territoire et de l'action de Jean-Paul Bacquet qui a su mettre API sur de bons rails, quatre objectifs majeurs sont d'ores et déjà fixés :**

• Attractivité et développement économique, touristique, culturel et patrimonial ;

• Solidarités humaines et générationnelles, au travers notamment du renforcement de nos actions pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées et pour la dynamique de nos chantiers d'insertion, mais aussi de la bonification des politiques en direction de l'enfance jeunesse ;

• Transitions énergétique et environnementale avec l'enjeu d'améliorer significativement nos interventions en faveur de l'habitat et les mobilités du quotidien pour nos écoliers et tous nos habitants ;

• Solidarités territoriales avec la sanctuarisation des fonds de concours et du service de soutien administratif aux communes, et la mise en place des brigades techniques d'intervention au service de nos communes.



Stratégie 2015/2024




# Notre projet de territoire

## Rappel synthétique

### L'ambition

- Limiter l'étalement urbain et l'effet villages dortoirs, tout en continuant d'accueillir les nouveaux arrivants, en proposant des typologies urbaines adaptées et acceptables,
- Mailler le territoire par les réseaux et services pour davantage d'équité sociale et spatiale,
- Développer des activités ancrées dans les atouts du territoire : atouts paysagers, industriels, artisanaux, agricoles, etc.
- Au regard des éléments diagnostic et dans l'hypothèse d'une poursuite tendancielle, le scénario démographique proposé serait d'aboutir à un objectif de population 2025 de 61 000 habitants.

### Les enjeux

- Une ville-centre, réalité des pratiques de vie des habitants… Mais un manque de synergie des acteurs publics : la dynamique de la ville-centre essentielle au devenir de tout le territoire ; le maillage du territoire comme effet levier du rayonnement d'Issoire,
- Une offre diversifiée en sport, services, culture, activités économiques… Mais une pérennité qui reste à garantir ainsi qu'une lisibilité et une accessibilité pour tous qui restent à apporter,
- Une évolution démographique favorable… Mais des populations à accueillir dans de bonnes conditions, avec un effort particulier en direction de la jeunesse,
- Une véritable richesse paysagère et patrimoniale … Mais une attention particulière à apporter à sa préservation, sa valorisation et à l'exploitation raisonnée des ressources,
- Une activité économique diversifiée et un bassin industriel historique… Mais un manque de structuration comme base d'une dynamique économique renouvelée,
- Un territoire déjà organisé… Mais de nouvelles responsabilités à prendre en compte au regard des mutations à venir qu'elles soient économiques, sociétales, numériques, énergétiques ou encore juridiques, territoriales et fiscales.

### Le scénario

Des territoires vivants en harmonie avec la ville-centre, une synergie au bénéfice de tous. Ce scénario s'appuie sur une prise de conscience collective qu'Issoire, 15 000 habitants, doit trouver un rayonnement régional par son articulation étroite avec son environnement. Inversement, la force de la ville garantira durablement la dynamique des territoires voisins.





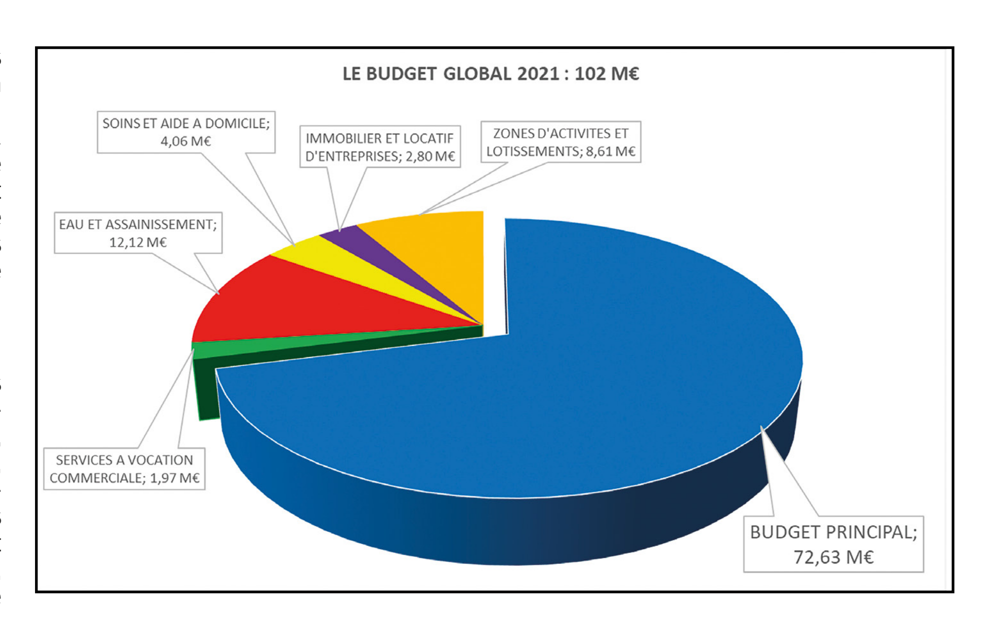


# FINANCES

**En 2021 le volume des crédits votés au titre des 21 budgets d'API a atteint 102 M€, dont 72,63 M€ au titre du seul budget principal. L'exécution comptable, ventilée sur 6.027 lignes de dépenses et 1.960 lignes de recettes, a donné lieu à l'émission de 35.463 mandats de paiements et 29.991 titres de recettes.**

### Une activité soutenue

En 2021 le volume des crédits votés au titre des 21 budgets d'API a atteint 102 M€, dont 72,63 M€ au titre du seul budget principal. L'exécution comptable, ventilée sur 6.027 lignes de dépenses et 1.960 lignes de recettes, a donné lieu à l'émission de 35.463 mandats de paiements et 29.991 titres de recettes.

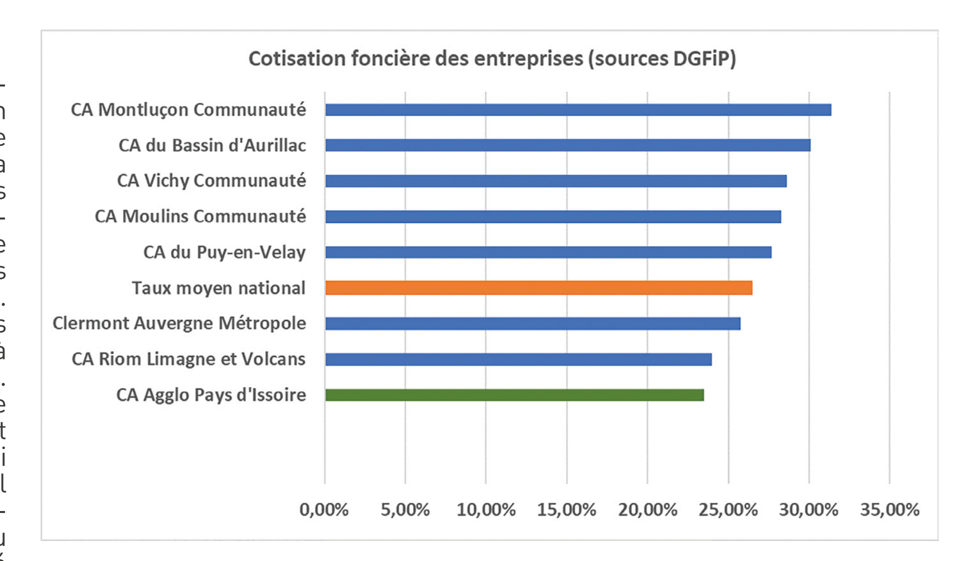



### Pas de hausse de la fiscalité

Le budget 2021 a été équilibré sans recours à la hausse de la pression fiscale. Depuis la création d'API en 2017, les taux des taxes d'habitation (9,13%), de foncier bâti (0,21%), de foncier non-bâti (6,99%) et de cotisation foncière des entreprises (23,50%) sont simplement reconduits. Comme en matière de TH, API dispose du taux de CFE le plus faible des communautés d'agglomération d'Auvergne, bien en deçà de la norme nationale.

### Une situation toujours très saine

La collectivité construit sa stratégie financière prospective en s'assurant que l'épargne dont elle dispose permette de rembourser la totalité de sa dette dans des délais raisonnables. Ces objectifs théoriques de désendettement sont le gage d'une stabilité à long terme des grands équilibres budgétaires d'API. Fin 2021, l'épargne brute corrigée des provisions reste stable, elle s'élève à près de 4,8 M€, contre 4,9 M€ en 2020. L'encours de dette ne représente que 2,36 années d'épargne, soit bien moins que les 6 à 7 années qui demeurent l'objectif prudentiel de la collectivité. Bien que l'équilibre du budget primitif soit tendu en fonctionnement, la collectivité pérennise son fonds de roulement des années antérieures, et dispose en conséquence d'une capacité d'investissement significative pour les exercices à venir.









# › ASSOCIATIONS

**API poursuit sa politique d'accompagnement en 2021 avec la mise en œuvre d'un dispositif statutairement orienté vers les évènements sociaux, culturels ou sportifs d'importance exceptionnelle destinés à renforcer la notoriété du territoire intercommunal.**
**Ce dispositif propose aux 960 associations de son territoire un soutien financier et logistique**

**Le Groupe de Travail, composé d'élus, s'est réuni 4 fois pour**
- Présenter le bilan annuel 2020.
- Étudier les demandes de subventions pour proposer un montant d'aide, lorsque le projet a été retenu, ou préciser les raisons du refus.
- Évaluer les différents types de soutien, proposer des évolutions et promouvoir le dispositif.

**Une communication renforcée :**
- Supports numériques privilégiés : mailings et mise à dispositions sur le site internet d'API des formulaires des demandes de subventions et des règlements retravaillés.
- Un nouveau document de promotion.
- Rencontre des associations sur les forums et récompense des champions sportifs aidés par API.

**Un soutien financier**
Avec une enveloppe annuelle de crédits de 250.000 €,
2 appels à candidatures ont été proposés pour soutenir des évènements sociaux, culturels ou sportifs d'importance exceptionnelle, destinés à renforcer la notoriété du territoire intercommunal.
L'aide aux déplacements en championnat sportif de France, Europe et International s'est poursuivie toute l'année.

**Un soutien logistique**
**Nouveauté :** mise à disposition des gymnases communautaires pour des évènements.
Prêts de matériel et de véhicules, d'aides diverses liées à la communication.
Actualisation de la carte des emprunts sur le site internet.

**2021 en chiffres**
- 47 associations soutenues pour 54 évènements subventionnés Montant total de l'aide accordée : 158.585€ (subvention comprise entre 400€ et 25 000€)
- 7 associations/clubs sportifs soutenus pour 6 candidats individuels et une équipe retenus
- Montant total de l'aide accordée 3 750€.

**2021 en chiffres**
- 56 prêts de matériel (dont 7 annulés) : 949 matériels prêtés pour 44 associations aidées
- 14 prêts de véhicules (dont 5 annulés) : 23 véhicules réservés pour 8 associations aidées
- 28 donations de lots
- 22 439 copies et 8 aides conception affiches/flyers

API ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS
AGGLO PAYS D'ISSOIRE
SUBVENTION
Organisation d'un projet évènementiel
Déplacement en championnat sportif
AIDE LOGISTIQUE
Prêt de véhicule et matériel
Soutien à la communication
Réservation de gymnase
04 15 62 20 00 - www.capissoire.fr/associations

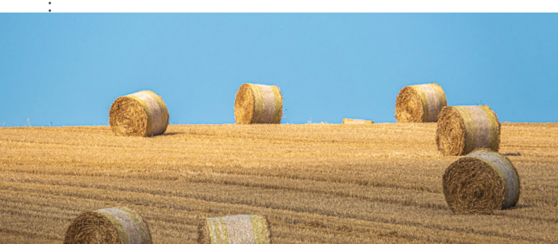
**POST COVID en chiffres**

6 événements subventionnés ont été annulés représentant un montant de 5 000€.
48 événements ont eu lieu et API a versé 153 950€ à 41 associations.

A noter aussi que 11 événements actés en 2020, ayant exceptionnellement bénéficié d'un report de subvention en 2021, et à nouveau annulés en 2021 pour un montant de 27 850€.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 UNE AGGLO AU SERVICE DE SES COMMUNES




# › INGÉNIERIE FINANCIÈRE

LEADER est un programme européen qui mobilise du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Il a vocation à soutenir des projets innovants favorisant le développement des territoires ruraux. En 2021, le GAL Pays d'Issoire Val d'Allier Sud a bénéficié d'une enveloppe de transition de 1 276 261 € portant sa dotation totale à 5 771 303 € pour la programmation en cours.

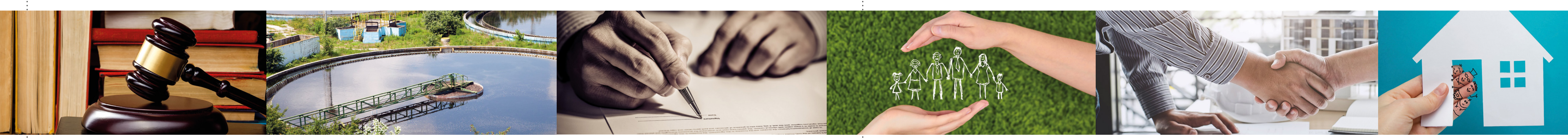
La crise sanitaire n'a pas impacté l'activité du GAL qui a maintenu l'accompagnement des porteurs de projets et poursuivit l'attribution de ses subventions via son comité de programmation.

Au cours de l'année, le GAL a ainsi été en contact avec 50 porteurs de projets dont :
- 9 associations ;
- 23 entreprises ;
- 14 communes ;
- 3 pour l'Agglo Pays d'Issoire ;
- 1 territoire porteur d'un GAL pour un projet de coopération.

Ce sont alors 35 projets qui ont pu bénéficier d'un financement LEADER pour un montant total de 1 439 578,94 €.

L'année 2021 a également été l'occasion de réaliser l'évaluation à mi-parcours du dispositif. La démarche, conduite par un stagiaire, a reposé sur deux axes de travail : une étude documentaire et une enquête de terrain.





# › JURIDIQUE

**Organisation et évolution de la direction**
Nombre ETP : 9
Vice-Présidente : Graziella BRUNETT
**Évolution RH :**

- Arrivée de Marie COURTET, nouvelle responsable des affaires juridiques en charge des assemblées, assurances et foncier,
- Arrivée de Francesca ANGELINI assistante polyvalente administratif pour le gestion des assemblées sur ce poste à temps partiel et la gestion du courrier,
- Arrivée de Maryline MORANNE dans le service commande publique, comme référente des marchés publics eau et assainissement.
- Veille juridique, notes d'informations internes et assistance/conseils aux communes sur tous les domaines de compétences de la Direction.

**Service assemblées :**
**Professionnalisation du service assemblée :**

- 1 ETP : arrivée fin 2020 de la Responsable Juridique – Assemblée, Assurance et Foncier
- 1 ETP : arrivée de l'assistante gestion des assemblées
- 3 conseils communautaires au 1er trimestre 2021, avec le conseil spécial en date du 18 mars 2021 portant sur la présentation du projet écoresponsable de Landestini (bords de Couze - site de Montdoury) à Issoire ainsi que la présentation de Monsieur le Sous-Préfet de la convention d'adhésion des Petites Villes de Demain.
- Délocalisation d'un conseil communautaire sur deux sur le territoire : conseil communautaire du 30 septembre 2021 au gymnase de Parent (63270) et conseil communautaire du 9 décembre 2021 à la salle polyvalente de Saint-Germain-Lembron (63340) ;
- Arrêté préfectoral autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » en date du 12 avril 2021

**Foncier**
Gestion de l'impact de la crise sanitaire sur les retards pris sur la date de réitération des actes et la nécessité de prioriser certains dossiers.

**Ventes :**

- Gîte de Saurier : vente du gîte et de son parking dédié à la commune de Saurier dans le cadre des transferts/restitutions de compétences ;
- Saint-Yvoine : vente d'une parcelle à la Direction Interdépartementale des Routes du Massif Central dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires routiers et notamment la réhabilitation de la section Coudes Issoire sur l'A75 ;
- Site de Peix – Zone COUDERT : vente d'un lot suite appel à projets habitat à l'Entreprise Sociale de l'Habitat POLYGONE ;
- Ancienne Confiserie du Lembron à Charbonnier-les-Mines : vente des 2 bâtiments professionnels avec terrain à 2 porteurs de projet ;
- Atelier artisanal (« facteur d'orgues ») à Sugères : suite à une cession d'activité du facteur d'orgues, vente du bien pour l'installation d'une activité maraîchère en lien avec la commune ;

**Acquisitions :**

- Fontchoma :
  - acquisition de la dernière parcelle située dans la zone 1 à un privé,
  - gestion de la négociation avec les propriétaires et les fermiers des parcelles situées dans la zone 2,
- Quartier commercial d'Auzat-la-Combelle : acquisition à la commune d'Auzat-la-Combelle de l'emprise foncière affectée au projet,
- ZA La Coussonière de Brassac-les-Mines : acquisition à la commune de Brassac-les-Mines de l'emprise foncière affectée au projet,
- PIT Lavaur la Béchade : acquisition de 2 parcelles à la commune de Le Broc dans la cadre de régularisations foncières,
- EPF-Auvergne : rétrocession à API de parcelles amorties sur les communes de Brassac-les-Mines (ZA Puits Bayard Les Chambettes), Issoire (PIT Lavaur–La Béchade) et Le Broc (ZA Sainte-Agnès).

**Démarches en cours avec l'EPF-Auvergne dans le cadre de rétrocession à API :**

- Site des Pradets à Issoire : emprise foncière du parking
- ZA Sainte-Agnès au Broc : emprise foncière à la commune de Perrier

**Autres démarches en cours :**

- Futur Centre technique communautaire de Champeix : démarches d'acquisition de l'emprise foncière affectée au projet
- ZA Sous le Piage à Perrier : démarches de cession foncière à la commune de Perrier

**En lien avec la Direction Économie et Attractivité :**

- Démarches de cessions des parcelles de terrains des différentes zones commercialisables du territoire d'API, et notamment de la première parcelle de la ZA La Coussonière à Brassac-les-Mines et ventes de parcelles situées sur le PIT Lavaur-La Béchade à Issoire et Le Broc (6), Les Rivalets à Saint-Rémy-de-Chargnat (2) et de la dernière parcelle commercialisable de la ZA La Maze à Issoire,
- Continuité des démarches de régularisations foncières du PIT Lavaur-la-Béchade

**Gestion locative**

- Accompagnement des directions dans les opérations de gestion du patrimoine (rédaction des contrats d'occupation de locaux, du Domaine public, ...),
- Maison de Santé d'Ardes-sur-Couze : gestion et harmonisation de la rédaction des nouveaux baux à intervenir en partenariat avec les services gestionnaires de la direction des Solidarités,





Pôle commercial d'Auzat-la-Combelle : conclusion des baux commerciaux et du bail professionnel en partenariat avec les services gestionnaires de la direction Économie et Attractivité, les preneurs et le notaire.

**Eau et Assainissement :** accompagnement à la gestion des servitudes et démarches pour la rédaction des PV de mise à disposition à API des parcelles et des biens communaux.

**Assurances**

- Relance du marché d'assurance pour 3 lots concernés en « responsabilité civile » incluant la « protection juridique », « protection fonctionnelle » et « assurance statutaire » pour effet au 1er janvier 2022.
- Gestion des sinistres en lien avec les services opérationnels :
  - 22 sinistres en « dommages aux biens » dont 13 en auto assurance ;

Le coût global pour l'assureur est de 40 212.64 € dont 33 762.61 € pour les dégâts matériels causés par la grêle sur le Bâtiment « Les Pradets » et de 8 032.16 € pour API.

- 31 sinistres en « responsabilité civile » dont 14 en en auto assurance ;

Le coût global pour l'assureur est de 12 762.21 € dont 7 359.41 € pour les frais d'expertises liés à la compétence Eau et Assainissement et de 1 129 € pour API.

- 22 sinistres en « flotte auto » dont 5 en auto assurance ;

Le coût global pour l'assureur est de 31 537.18 € dont 13 350 € pour la cession d'un véhicule non économiquement réparable et de 4 161.98 € pour API.

- Mise en place de procédures et outils de gestion des sinistres.

**Projets structurants et commande publique**

- Travail de restructuration interne du service commande publique et projet structurant suite au départ en congé maternité de la responsable :
  - Remplacement de la responsable commande publique,
  - Réflexion sur la professionnalisation du service avec :
    - Une cellule chargée de la gestion administrative et financière des projets structurants,
    - Une cellule chargée de la rédaction/passation et exécution administrative des marchés hors eau et assainissement,
    - Une cellule chargée de l'exécution administrative des marchés relatifs à l'eau et l'assainissement, du suivi des dispositifs de mutualisation, et de l'exécution financière des marchés.
- Rédaction et transmission d'une note de procédure interne en concertation avec la Direction Finances et informatique pour l'ensemble des services acheteurs, avec la mise à disposition de documents types tels que fiche de transmission, fiches visa, etc.
- Réunions avec l'ensemble des directions pour recenser les marchés à lancer et mettre en place un planning et un plan de charge du service commande publique.
- Concessions : conclusion de deux marchés d'AMO pour le renouvellement des délégations de service public pour l'exploitation de la station du Vernet-Chaméane et du réseau d'assainissement de Montaigut-le-Blanc.
- Préparation au transfert de la compétence eau potable au SME au 1er janvier 2022 : recensement des marchés concernés et réalisation d'avenants de transfert de la part eau potable :
  - Aménagement du Centre Bourg avenue A. Porte, rues perpendiculaires, Place du Lembron, avenue J. Pakowski – Commune de Saint Germain Lembron (convention de groupement de commandes, maîtrise d'œuvre et travaux) ;
  - Réhabilitation des réseaux et de la voirie du chemin du Pailloux à Issoire (travaux) ;
  - Requalification de l'impasse du Cézallier à Issoire (travaux) ;
  - Réhabilitation des VRD de l'avenue de la Libération à Issoire (travaux) ;
  - Réhabilitation des réseaux et de la voirie du quartier des capucins à Issoire (travaux) ;
  - Exploitation d'un service public de distribution de l'eau potable de la Ville d'Issoire (concession) ;
  - Convention relative à la fourniture d'eau potable pour la commune de Grandeyrolles avec la commune de Saint Nectaire.
- Eau & assainissement : lancement, attribution et suivi des marchés suivants :

**Fonctionnement :**

- Diagnostic et schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées de l'Agglo Pays d'Issoire ;
- Diagnostics et schémas directeurs d'assainissement collectif des eaux usées sur 15 communes de l'Agglo Pays d'Issoire ;
- Diagnostics et schémas directeurs d'assainissement collectif des eaux usées sur la commune d'Ardes-sur-Couze

## 2021 en chiffres

- **7 conseils communautaires**
- **222 délibérations**
- **332 décisions**
- **73 arrêtés**
- **41 nouveaux marchés lancés**
- **26 % des marchés concernent des prestations d'études**
- **10 % des marchés concernent des prestations de maîtrise d'œuvre**
- **29 % portent sur des services**
- **23% portent sur des travaux**
- **12% sont des achats de fournitures**
- **Environ 86 marchés en cours d'exécution 19 ventes**
- **Réunion de 16 commissions d'attribution dont 9 commissions d'appel d'offres**



# › JURIDIQUE

**Opérations :**

- Mission de maitrise d'œuvre pour l'aménagement de la station d'épuration du bourg de Sauxillanges ;
- Entretien des réseaux d'eaux pluviales urbaines sur le territoire de la commune d'Issoire ;
- Mission de maitrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de l'installation et la voie nouvelle – Commune de Brassac-les-Mines (63570) ;

**Opérations en co-maîtrise d'ouvrage :**

- Travaux d'assainissement - Rue de la Tour du Roi à Saint-Cirgues-sur-Couze ;
- Mission de maitrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'aménagements au village d'Aulhat-Saint-Privat - Commune d'Aulhat-Flat (63500) ;
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'assainissement rue de l'Air et avenue de Grandchamp – Programme 2021 – Commune de Brassac-Les-Mines (63570) ;
- Auzat-la-Combelle – Aménagement de Bourg – Programme 2021 ;
- Aménagement de la RD 214B en traverse de bourg Commune de Lamontgie ;
- Travaux relatifs à des réseaux d'eau et d'assainissement sur 4 communes du territoire de l'Agglo Pays d'Issoire (Brassac-les-Mines, Brenat, Moriat et Varennes-sur-Usson) ;

**Opération en groupement de commandes :**

- Aménagement du Centre Bourg avenue A. Porte, rues perpendiculaires, Place du Lembron, avenue J. Pakowski - Commune de Saint-Germain-Lembron (63340) ;

**Lancement, attribution et suivi de plusieurs opérations :**

- Travaux d'aménagement de la zone de la Coussonnière sur la commune de Brassac les Mines (63570) ;
- Travaux de requalification du centre aqualudique d'Issoire ;

**Projets structurants :**

- Travaux de requalification de l'ALSH d'Ardes-sur-Couze ;
- Étude de faisabilité relative au projet de création d'un lotissement de type écoquartier – zone de Fontchoma – Commune d'Issoire (63500) ;
- Étude préalable d'opportunité pour la création d'une cuisine centrale pour le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire ;
- Mission de programmation et d'assistance à Maitrise d'Ouvrage relative à la construction de 3 salles omnisports sur les communes de Brassac-Les-Mines, Issoire et Saint-Germain-Lembron ;
- Réalisation d'un Pôle Enfance Jeunesse sur la commune de Champeix.
- Réception des chantiers du Pôle Commercial d'Auzat-la-Combelle et du Centre de rassemblement agréé pour les échanges intercommunautaires de « La Cabane » à Saint-Alyre-Es-Montagne.
- Lancement, attribution et suivi des marchés de fonctionnement d'API, notamment :
- Fourniture et livraison de 2 fourgons utilitaires d'occasion et d'un fourgon utilitaire neuf pour la direction des services techniques et un fourgon utilitaire frigorifique neuf pour le service portage de repas de l'API ;
- Prestations de reliure et de numérisation des actes administratifs de l'Agglo Pays d'Issoire et de la commune d'Issoire ;
- Vérifications et contrôles périodiques règlementaires dans les bâtiments de l'Agglo Pays d'Issoire ;
- Services d'assurances pour l'Agglomération du Pays d'Issoire ;
- Conception, hébergement et maintenance du site internet de l'Agglo Pays d'Issoire ;
- Fourniture, installation et maintenance relative à la mise en place de systèmes de contrôle d'accès, d'alarme et de vidéosurveillance ;

**Mise en œuvre de différents groupements de commandes avec les communes du territoire pour les besoins de fonctionnement :**

- Vérification et maintenance des équipements de sécurité et de lutte contre l'incendie : 35 communes membres ;
- Acquisition, installation et maintenance de Défibrillateurs Automatiques Externes (DAE) : 30 communes membres ;
- Assistance pour la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et missions de Délégué à la protection des données (DPD) : 57 communes membres ;
- Fournitures d'équipements de protection individuelle, de matériel et de produits virucides : 88 communes membres.
- Commissions d'attribution des marchés : mise en place d'un planning et d'une récurrence toutes les 3 semaines accessible en présentiel ou en visioconférence.
- Suivi de l'exécution des marchés en cours (environ 86).
- Sécurisation des achats inférieurs à 40 000,00 € HT via la rédaction d'un acte d'engagement permettant d'inclure différentes clauses contractuelles et de rendre applicable le CCAG correspondant.








# › RESSOURCES HUMAINES

## Les effectifs

508 agents dont

- 428 emplois permanents
- 316 fonctionnaires
- 112 contractuels
- 80 agents sur emplois non permanents (besoins occasionnels, saisonniers, CDD d'insertion...)

## Prévention

- Nombre d'accidents imputables : 38
- (21 avec arrêts de travail et 17 sans arrêts de travail)
- Nombre de visites médicales : 208
- Nombre d'entretiens infirmiers : 118
- Nombre de reprises à temps partiel thérapeutique : 10

Le taux d'absentéisme des agents permanents pour de la maladie ordinaire ou de l'accident de service à API était de 4,75% en 2020 contre 5,3% en moyenne en France. Ce taux est de 9,46% pour toutes les absences pour indisponibilité physique (maternité incluse) contre 10% en moyenne en France.

## Dialogue social

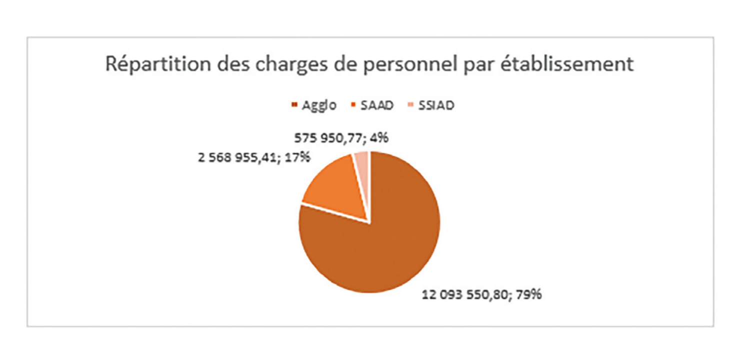
- 6 réunions de Comité Technique
- 3 réunions de CHSCT
- 5 CAP programmées par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme
- 5 CCP programmées par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme

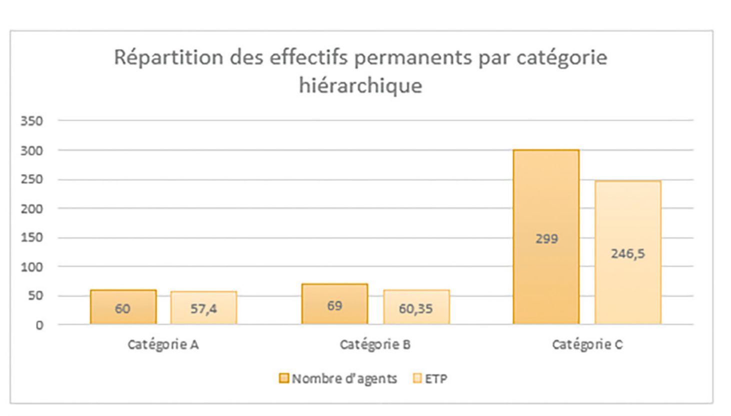
## Les faits marquants en 2021

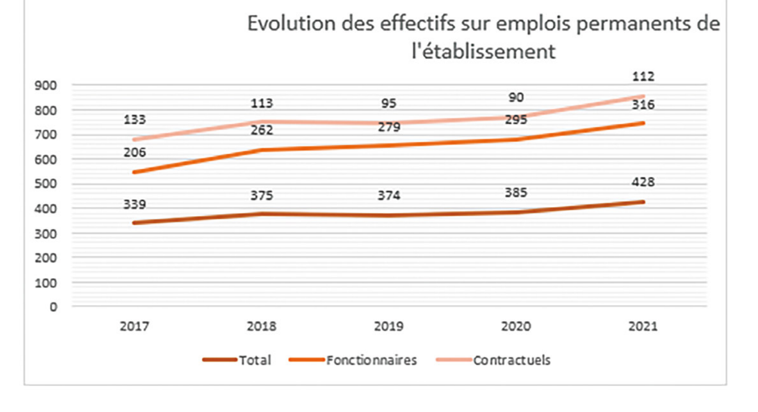
- Préparation de la mise en œuvre du télétravail pour une date d'effet au 1er janvier 2022 ;
- Préparation et mise en œuvre au 1er janvier 2022 du nouveau contrat d'assurance statutaire ;
- Préparation du nouvel organigramme avec effet au 1er janvier 2022 ;
- Élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels du service maintien à domicile.

## Les perspectives pour l'année 2022 :

- Les élections professionnelles du 8 décembre 2022 avec le renouvellement des membres des collèges employeurs et collèges représentants du personnel au Comité Social Territorial (fusion du CT et CHSCT), à la Commission Administrative Paritaire et à la Commission Consultative Paritaire ;
- Bilan annuel sur la mise en place du télétravail à API ;
- Élaboration d'un règlement intérieur commun aux agents d'API.







# › SERVICES TECHNIQUES

## Toujours plus d'accompagnement et de soutien aux communes du territoire

**En complément du service de broyage, de la voirie pour les communes, 2021 aura été marquée par la mise en place d'un nouveau service, les brigades techniques d'intervention mais également le lancement d'un groupement de commandes concernant diverses sollicitations des communes, tout ceci afin de répondre aux besoins de celles-ci et ainsi être toujours au plus près de leurs attentes.**

### Brigades techniques d'intervention :

- Équipe petit patrimoine : la restauration de lavoirs, fontaines, fours, murets, la mise en valeur d'espaces.
- Équipe environnementale : l'embellissement et la végétalisation des entrées de bourg, la mise en valeur de parcours de santé, d'aires de pique-nique, d'espaces déchets, la réouverture, le débroussaillage manuel des sentiers de randonnées, l'entretien de berges sont des prestations proposées par API :

### Achats mutualisés :

**Permettre aux communes de bénéficier d'un tarif avantageux du fait d'un groupement de commande**

- ERP défibrillateurs.
- Réseaux incendie.
- Extincteurs désenfumage.
- Balayage aspiration.

### Toujours plus de projets

**L'aboutissement et la livraison des projets suivants :**

- Pôle commercial à Auzat-La-Combelle
- Centre de rassemblement du bétail à la cabane à Saint-Alyre-Ès-Montagne.
- Aménagement du terrain Le Sifflet -PIT LAVAUR LA BECHADE à Issoire.
- Aménagement des abords du plan d'eau du Vernet-Chaméane.
- Aménagement de l'aire d'accueil au départ de la vallée des Saints à Boudes.

Travaux de voirie forestière sur les communes de Peslières, Saint-Martin-d'Ollières, Champagnat-le-Jeune, Le Vernet Chaméane, Esteil, Fayet-Ronaye, Sainte-Catherine et Saint-Germain-L'Herm

**L'avancée des travaux suivants**

- Aménagement du centre de loisirs d'Ardes-sur-Couze.
- Création de la zone d'activité de la Cousonnière à Brassac-les-Mines.

**La concrétisation des projets conduisant à l'activation prochaine de la phase opérationnelle**

- Requalification du centre aqualudique.
- Construction d'un centre technique communautaire.

### › Les corps de métier

- Techniciens travaux
- Techniciens Centre aqualudique
- Service espaces verts
- Logistique
- Maintenance bâtiments
- Voirie
- Brigade technique d'intervention
- Atelier mécanique














# › COMMUNICATION

**La présence de la collectivité sur le volet numérique est incontournable. C'est pourquoi en 2021, une chargée de valorisation numérique du territoire a été recrutée. Au fil de l'année une harmonisation de la communication globale de l'Agglo a émergé. Un travail en étroite collaboration avec le cabinet du président et les services d'API s'est mis en place afin de proposer une stratégie globale de communication à tous les services et aux habitants d'API.**

**Les supports de communication**

Le magazine communautaire « API MAG » a gardé son rythme biannuel (parutions en juin et décembre). Tiré à 25 000 exemplaires, il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 88 communes membres et déposé dans des lieux stratégiques (Maisons de Services, centre aqualudique, FJT, envoi aux communes, etc...). API Mag connaît une large diffusion afin de relayer l'information de la collectivité aux habitants. Il est aussi disponible en version numérique sur le site capissoire.fr.

**Numérique**

Le réseau social Facebook, créé en 2020 par le service communication, a été repris en main et dynamisé avec aujourd'hui plus de 3 500 abonnés. Le lancement d'un marché pour la refonte du site internet va permettre aux usagers d'avoir un accès sur tous les services d'API agrémenté d'un portail permettant des démarches faciles. Sa mise en service est prévue pour fin 2022.
Le format vidéo continue d'exister en interne avec la création de courts teaser ou de vidéos promotionnelles de nos actions (inaugurations, événements, temps forts, spectacles, services mobilité, santé, maintien à domicile, économie, social...) ou encore sur nos manifestations de grande envergure (Auver'Green, MJ Day, API Rando). Le médium vidéo a aussi été externalisé avec la création d'un clip promotionnel d'API en partenariat avec la société Clermontoise PIX'N' PROD. Ce clip d'une minute et 40 secondes met en valeur notre territoire et incite le spectateur à venir s'y installer en prônant le bien vivre, les infrastructures présentes sur le territoire, mais aussi les très beaux paysages d'API.

**La PAO**

Le service communication continue de fournir et de créer des plaquettes pour l'enfance jeunesse, des cartons d'invitation pour les inaugurations au cabinet, des posters pour la saison culturelle les P'tits Papiers, de la mise en page de contenus divers pour tous les services d'API. Ces compétences en infographie permettent la mise en page de support print en interne mais aussi des compositions de panneaux de chantiers ou autres supports de communication type Kakemonos, enseignes, voussoir, etc...

**Dons aux associations**

Le don d'objets publicitaires à l'effigie de l'Agglo est géré par le service communication : du lancement du marché à la gestion des stocks, il est à noter que 75% des ces objets sont offerts lors des API RANDO mensuelles. Le reste est offert aux associations, parfois aux services d'API lors de manifestations, réunions, ou déplacements. Le marché goodies s'est verdi à 50% (la dernière commande est composée de 50% d'objets écoresponsables).

### Quelques chiffres

- + 50 communiqués de presse
- 70 marchés d'impression dans l'accord-cadre (tous lots confondus)

› 37 marchés dans le lot 1 (impression classique)

› 9 marchés dans le lot 2 (objets publicitaires )

› 16 dans le lot 3 supports spéciaux type PVC

› 8 marchés dans le lot 4 conception/impression



# › INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

Le parc informatique et de téléphonie géré par le service représente : 300 ordinateurs personnels (dont 46 renouvelés en 2021 au titre du programme annuel et du télétravail), 11 serveurs physiques, 38 copieurs, 188 tablettes (dont 130 pour la gestion de l'assemblée et 58 pour l'enfance-jeunesse), 220 téléphones mobiles (dont 150 pour l'aide à domicile et 70 pour l'administration), 150 téléphones fixes numériques.

La crise sanitaire et le second confinement ont contraint le service à maintenir et gérer les accès sécurisés à distance pour plus d'une centaine d'agents administratifs placés en travail à distance. Le système professionnel mobile de visioconférence, mis à disposition des élus et des agents en 2020, a encore été fortement mis à contribution.

Le service a assuré en 2021 l'équipement ou la modernisation de plusieurs sites : passage en fibre optique du PEJ de Saint Germain-Lembron, équipements informatique/téléphonie et connections internet de la Maison France Service de Brassac-Les-Mines, du bureau de tourisme de Saint-Floret, du centre de rassemblement des animaux de la Cabane, migration du Centre de Loisirs d'Issoire, etc ... Le système de téléphonie numérique 3CX a été maintenu et adapté, en fonction des besoins des différents sites et services.

En complément des suites bureautiques classiques, le service a poursuivi le déploiement des outils métiers essentiels à la performance de la collectivité : mise en service du nouveau logiciel pédagogique et de facturation de l'École de Musique et lancement du passage à la dématérialisation totale de l'autorisation du droit des sols du logiciel d'urbanisme.

Le marché de mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données, conclu en groupement d'achat avec 49 communes membres, a été lancé (sensibilisation/formation) et s'achèvera en 2022. Le marché d'AMO de sureté a été mis en œuvre. Il a vocation à définir un cahier des charges propre à équiper, moderniser et unifier les sites recevant du public en matière de contrôle d'accès, d'anti-intrusion et de vidéosurveillance. En 2022, un prestataire sera désigné pour la réalisation des travaux, afin que d'ici fin 2023 les sites d'API bénéficient d'un système homogène et performant de protection.

Une convention avec Orange a été conclue pour l'organisation d'ateliers numériques dans les communes, essentiellement à destination des séniors, pour former ces derniers à l'usage des smartphones. Compte tenu de la crise sanitaire, la tenue de ces ateliers a été programmée dès le début de 2022.

La collectivité a poursuivi son action en matière de développement de la fibre optique et de couverture de téléphonie mobile du territoire, par ses interventions dans le cadre des programmes « Auvergne Très Haut-Débit » et « New Deal ».








RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 UNE AGGLO AU SERVICE DE SES COMMUNES

# › ÉCONOMIE, INDUSTRIE

## Malgré la crise, les entreprises du territoire soutenues et dynamiques

**La crise économique liée à la Covid-19 a touché de manière inégale les entreprises du territoire. Soutenues, les entreprises ont résisté et en dépit d'un horizon incertain, elles ont investi pour préparer la reprise. En parallèle, Agglo Pays d'Issoire a poursuivi ses actions pour créer des conditions favorables au développement des activités économiques sur son territoire.**

**Aides aux entreprises : des aides exceptionnelles en plus de l'aide au commerce instaurée en 2018**

- Ainsi, en 2021, Agglo Pays d'Issoire a mis en œuvre une aide exceptionnelle à destination des bars, hôtels, restaurants et salles de sport pour un montant de 87 000 €. Les établissements ayant subi une fermeture administrative, locatairesde la communauté d'agglomération ont bénéficié d'exonération de loyers.
- En 2020 et 2021, Agglo Pays d'Issoire a apporté une contribution globale de 112 164 € au Fonds Région Unie, fléchée sur l'avance remboursable aux micro-entreprises et associations. Celle-ci a été mobilisée à hauteur de 64 500 €. La participation de la communauté d'agglomération à ce fonds a eu un effet de levier auprès de la Région qui a validé 71 dossiers pour un montant total de 339 369 €.
- Plus spécifiquement, pour la filière aéronautique qui concentre une importante part de l'emploi salarié industriel du territoire, Agglo Pays d'Issoire a réuni un groupe de travail pour coconstruire le plan régional aéronautique. Celui-ci a permis de soutenir la formation interne et sécuriser leurs compétences.
- Outre ces aides déployées pour faire face aux conséquences de la pandémie, Agglo Pays d'Issoire a poursuivi son aide au commerce et à l'artisanat avec point de vente, initié depuis 2018. Ce dispositif qui intervient en complémentarité de la Région, a été mobilisé pour un montant de 71 587 €.

**Accompagnement et animation du tissu entrepreneurial**

- **Effervescences**

En dépit du contexte sanitaire, 4 éditions des Effervescences ont rassemblé chacune entre 50 et 80 personnes. Elles se sont déroulées aux Fl'âneries d'Antoingt, chez Kalit au Broc, au Festival Ailes et Volcans et à la Distillerie des Scories à Brassac-les-Mines.

- **Territoire d'industrie Issoire-Brioude : priorité à la problématique autour l'emploi**

Dans le cadre du Territoire d'industrie Issoire-Brioude et suite à l'accompagnement d'un cabinet financé par l'ANCT, un réseau d'industriel a été lancé et une série de courtes vidéos de présentation des entreprises a été initiée. La problématique liée au recrutement et au partage de CV est ressortie des différents entretiens : des webinaires ont été organisés. API porte aussi à l'échelle du Territoire d'industrie une plateforme « transitions collectives » pour faciliter les reconversions professionnelles des salariés vers les métiers porteurs.

**Zones d'activités : une demande forte en foncier d'activité**

L'année 2021 a été marquée par la commercialisation de la zone d'activité dite du Sifflet, située à l'entrée du pôle urbain Issoire-Le Broc et qui bénéficie d'une forte visibilité sur l'autoroute A75. Elle complète le Parc industriel et Technologique de Lavaur-La Béchade sur lequel Artel et Denis Feur ont aussi lancé leurs travaux dans le cadre de leur déménagement.

De plus, la vente du dernier lot sur la zone de La Maze à Issoire à l'entreprise du bâtiment Far-Bat clôture la phase de commercialisation de la zone.

L'installation Construmental design devrait conforter la dynamique engagée ces dernières années dans la zone des Rivalets à Saint-Rémy-de-Chargnat.

La signature d'un compromis de vente pour l'installation de l'enseigne Bricomarché lance la commercialisation de la nouvelle zone La Coussonière à Brassac-Les-Mines. En tant que locomotive commerciale, elle conforte la zone de chalandise du bassin minier puydômois et altiligérien.

**Quelques chiffres**

- Primo accueil : 106 primo-accueil
- Installation : 19 installations dont 12 créations et 7 reprises
- Projets de développement : 23 projets réalisés






**Immobilier d'entreprise**

- **Pôle commercial d'Auzat-La-Combelle : du collectif pour conforter les commerces de proximité**

Inspiré d'initiatives similaires de regroupements commerciaux réalisées à Charbonnier-les-Mines et Chidrac, le Pôle commercial du centre-bourg d'Auzat-la-Combelle a ouvert ses portes depuis l'été. 5 cellules ont été construites par API, sur un terrain cédé par la commune à l'euro symbolique, pour rassembler sur un même site et faire jouer l'effet d'entraînement, un bar-restaurant, une boucherie – charcuterie – traiteur – salaison, une épicerie, un salon de coiffure et un cabinet infirmier. Le montant global du projet s'est élevé à 1 306 000 € HT, subventionné à hauteur de 68%.

- **Pépinière et hôtel d'entreprises EVOL'YSS : un équipement tremplin qui joue son rôle**

En 2021, 80 % des entreprises hébergées sont en pépinière et les 20 % restant sont en hôtel d'entreprises.
Entre 2014 et 2021, 30% des entreprises qui sont rentrées en pépinière ont souhaité poursuivre en hôtel. La durée médiane d'hébergement est de 2,3 années.
80% des entreprises passées par EVOL'YSS et encore en activité sont installées sur le territoire communautaire. Deux d'entre elles ont fait l'acquisition d'un terrain en zone d'activités (RCE - Réduction des Consommations d'Énergie et ODELI).

**Agriculture : Le Centre de rassemblement Fabien-Brassier, - un service aux agriculteurs du territoire**

Après plusieurs mois de travaux, le parc de triage, situé au lieu-dit La Cabane sur la commune de Saint-Alyre-ès-Montagne, s'est transformé en centre de rassemblement agréé (réservé uniquement aux bovins) permettant ainsi de réaliser des échanges commerciaux d'animaux sur site (pesées et constitution de lots). Géré en direct par API, la communauté a investi un montant global de 540 200 € HT, subventionné à hauteur de 68,5%. Ouvert depuis le 28 septembre, 482 animaux ont transité par le centre de rassemblement Fabien-Brassier.



# › CULTURE, MUSIQUE ET PATRIMOINE

**Enseignement musical**

Sur 426 élèves inscrits à la rentrée 2021 à l'école de musique communautaire (+11 par rapport à 2020), 405 sont domiciliés sur une commune d'API (+2) et 21 sont extérieurs au périmètre de l'agglomération (+9). La commune d'Issoire concentre 46% des élèves. 55 communes du territoire ont au moins un élève inscrit sur l'un des trois sites. Agglo Pays d'Issoire soutient également l'enseignement musical dispensé par le SIEM du Val d'Allier, l'amicale laïque de Champeix et l'Amac à Montaigut-le-Blanc.

350 élèves suivent un cours de technique instrumentale (19 instruments). 255 élèves pratiquent la formation musicale. Des élèves sont également inscrits en orchestres ou en cours collectifs seuls (éveil musical ; initiation ou FM). L'école de musique compte ainsi 26 enseignants (dont 14 titulaires et 12 contractuels). En 2020-2021, les dumistes (intervenant.es en milieu scolaire) sont intervenues dans 25 écoles du territoire.

La crise sanitaire n'a donc pas nui aux inscriptions, même si elle a fortement impacté les enseignements de novembre à mai. La continuité pédagogique a pu être maintenue grâce à diverses adaptations pendant les phases de confinement. La reprise de juin a permis les évaluations de fin de cycles et la réalisation de seize concerts. Reportée à cause du Covid, l'inauguration de l'école a eu lieu le 1er juillet 2021 avec l'Harmonie et l'Orchestre national d'Auvergne (auditorium). Ce fut aussi l'occasion de baptiser l'école « Opus 195 » et l'auditorium « Christian-Merniz », en souvenir de l'ancien Directeur de l'École de musique.

**Saison culturelle les P'tits Papiers**

La 4e édition a dû s'adapter au contexte sanitaire. Le reconfinement et les interdictions de spectacles durant l'hiver ont entraîné le report de la saison qui a redémarré en juin 2021 à Saint-Jean-Saint-Gervais, où plusieurs équipes artistiques ont animé ce site patrimonial méconnu. L'Orchestre national d'Auvergne a ensuite été programmé Le 1er juillet pour l'inauguration de l'école de musique.

L'été s'est poursuivi avec un programme dense de onze spectacles accueillis, à la ville et à la campagne, dans le cadre de l'appel à projet Prendre L'air, en lien avec l'enfance-jeunesse… : compagnies Majordome, Gravitation, Bruital, Suprem Legacy, Olivier Debelhoir, etc. Au total, 19 équipes artistiques auront finalement été accueillies, 35 représentations ont eu lieu, dont 12 en temps scolaire, sur 18 communes. Les partenariats avec les manifestations départementales Voix romanes et Automnales ont aussi eu lieu.

Les ateliers « École du Jeune spectateur » ont pu aussi se poursuivre : création de maquettes de décor au Breuil, d'albums sonores à Flat et St-Babel, pratiques musicales et corporelles à Neschers et aux Pradeaux. Des podcasts poétiques et pièces radiophoniques ont été créés pour les scolaires. Des compagnies ont été accueillies en résidence.

La saison 2021-2022 s'est ouverte dans la forêt de la Comté et à Saint-Babel en partenariat avec Mond'arverne communauté puis avec l'événement Monument Jeu(x) d'Enfant(s) lors des vacances de Toussaint avec la présentation des machines improbables et poétiques de Nicolas Savoye. Ciné-concert MacLarnaque en décembre pour les ALSH.

**Patrimoine / Label Pays d'art et d'histoire**

Malgré un démarrage décalé à juin en raison de la crise sanitaire, soixante-dix rendez-vous du patrimoine ont pu avoir lieu en 2021 sur 38 communes du territoire et 44 sites différents. Plusieurs aléas (climatiques, covids) ont conduit à l'annulation de huit rendez-vous et au report de deux dates. Le total de la fréquentation est de 1 886 participants. Plusieurs collaborations avec des compagnies : Jaïs, un Lapin dans la Théière, Comme un pinson, Angèle Spérius, ont permis de proposer des rendez-vous adaptés aux familles.

Les interventions scolaires ont pu se dérouler toute l'année scolaire à un rythme soutenu, pour honorer reports et nouvelles demandes du dispositif des interventions scolaires. Au total, 106 séances en classe et sur site ont permis de sensibiliser 2 353 élèves sur l'année scolaire 2020/2021. Le thème le plus choisi a été « Ma ville, mon village » car il s'inspire de l'environnement immédiat de l'établissement scolaire et permet d'aborder de nombreux sujets. Viennent ensuite « Enquête sur le monument aux morts de la Grande Guerre », « la ville, le village et ses habitants au Moyen-Age », « Au fil de l'eau ».

Plusieurs documents ont aussi été produits notamment dans le cadre de la mission inventaire du patrimoine : les Focus « Aide à la restauration du patrimoine » à l'intention des porteurs de projets publics et privés, le document « Focus sur les églises perchées » et le « Parcours » de découverte en autonomie de Champeix. Ces documents de 16 à 32 pages mettent en lumière sites et richesses patrimoniales du territoire labellisé Pays d'art et d'histoire.



Crédit photo : API-David Frobert




# › TOURISME

## Valorisation de notre patrimoine naturel

### Objectifs et missions du service Tourisme :

- Promouvoir par le biais de divers supports, numériques ou papier, les atouts naturels et patrimoniaux, les sites de visites et de loisirs, la diversité d' hébergements, les producteurs, les artisans et restaurateurs ;
- Accompagner, informer les prestataires touristiques, nouveaux ou non ;
- Structurer et mise en place de nouvelles offres touristiques ;
- Accueillir les visiteurs et nouveaux arrivants en recherche de découvertes ;
- Faire le relais auprès des instances touristiques du département et de la région et s'introduire dans leurs dispositifs touristiques ;
- Collaborer, réaliser des accueil presse : blogueurs, influenceurs, journalistes ;
- Gestion adminsitrative de la taxe de jour ;

### Développement du marketing territorial touristique et de l'image

En terme de promotion, la destination se veut attractive et pleine de symboles positifs. Ainsi la communication touristique se fait différemment via la dénomination « Auvergne Pays d'Issoire » avec le slogan « ressentez, vibrez, savourez » et le symbole de la salamandre multicolore.
Le rattachement à la région Auvergne étant important pour la localisation mais aussi pour l'image valorisation que l'Auvergne représente.




Les éditions du guide découverte, du guide des hébergements, de la carte touristique du Pays d'Issoire, de l'agenda des animations, des fiches de randonnée, des dépliants sur le circuit randonnée dans la vallée des Saints et les autocollants salamandre sont gérées par le service tourisme et diffusées au plus grand nombre autochtones, nouveaux habitants, visiteurs de passage ou en séjours. Les prestataires touristiques sont invités à se munir des ces documents pour diffusion auprès de leurs clients et ainsi concourit collectivement à la promotion du Pays d'Issoire.
L'accent est particulièrement mis sur le numérique : le site internet et la qualification des données via la base de données touristiques régionale Apidae, les réseaux sociaux Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn. Des visuels, photos et vidéos, sont faits en continu en interne mais aussi via des commandes auprès de professionnels.

### Accueil de public :

- Toute l'année : à l'Office de Tourisme place Saint Paul à Issoire, à côté de l'abbatiale ; **plus de 1700 h** d'ouverture, horaires qui varient selon les périodes, de 18h à 60h par semaine, soit une moyenne annuelle d'ouverture de 33h.
- En saison estivale d'avril à fin septembre : à Montpeyroux, Usson et Saint Floret, **une ouverture de plus de 576h par accueil**, de de 12h30 à 45h30 d'ouverture par semaine
- **2 postes permanents dont une partie est dédiée à l'accueil**
- **5 postes saisonniers pour un total de plus 2 900h de vacations saisonnières : 1 poste à Usson, 1 poste à Montpeyroux, 1 poste à St Floret et 2 postes à Issoire**

La pandémie a impacté les ouvertures mais aussi les fréquentations in situ des accueils. En 2021, ce sont plus de 18 000 personnes qui ont été accueillies dans les accueils.

### Développement et actualités du service en 2021 :

Le service comporte désormais 5 agents avec 2 créations de postes et 1 poste lié au numérique (passage de 50% à 100%)

- Accueils de journalistes, influenceurs variés et en partenariat avec Auvergne Destination (les départements auvergnats) et/ou la région) afin de mettre à l'honneur le Pays d'Issoire sous différents angles et thématiques et via divers supports.
- Ateliers de sensibilisation et de d'information sur des outils numériques proposés aux prestataires afin de les former aux nouveaux outils. Par ailleurs, les prestataires peuvent aussi être accompagnés pour l'outil de vente en ligne soutenu par la Région, la place de marché Open System, par le service.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 UNE AGGLO AU SERVICE DE SES COMMUNES



- Développement de circuits VTT mis en place avec le concours de la base VTT d'Issoire et la commune d'Anzat le Luguet : 4 au départ de Parrot/Anzat le Luguet, 1 au départ de Bayard/Brassac les Mines, 1 au départ de Jumeaux, 2 au départ d'Issoire, 2 au départ de Champagnat le Jeune et 2 circuits itinérants à faire sur plusieurs jours. L'offre est consultable en ligne sur les site issoire-tourisme.com et utagawavtt.com.
- Des aménagements pour améliorer l'accueil des visiteurs ont pu être réalisés à la halle d'accueil de Boudes (agrandissement du parking et de la terrasse de la halle, mise en place de nouveaux panneaux promotionnels de la vallée des Saints et du Pays d'Issoire).
- Des aménagements pour améliorer l'accueil des visiteurs ont pu être réalisés à la halle d'accueil de Boudes (agrandissement du parking et de la terrasse de la halle, mise en place de nouveaux panneaux promotionnels de la vallée des Saints et du Pays d'Issoire).

### En cours et à développer :

- L'important projet de la voie verte Via Allier, traversant le Pays d'Issoire du nord au sud, un tracé de plus de 50km, se poursuit. Un tracé a été entériné par le Conseil Départemental récemment et une enquête publique va être lancée.
- Développement en cours de circuits trail sur le secteur de Courgoul/Saurier, en collaboration avec la Communauté de Communes du Sancy, avec in fine le développement d'une application en partenariat avec la société Yoomigo/Traces de trail (et un portage technique terrain par le service des Sports).
- L'installation de totems, cartes et développement de l'axe signalétique touristique pour une meilleure cartographie et géolocalisation, pour une meilleure lisibilité.
- L'étude de nouvelles offres type API Box ou pass pour une incitation aux séjours.








# › ARCHIVES

## Un service commun à la ville d'Issoire et Agglo Pays d'Issoire : les données communes

**Depuis le 1er janvier 2017, le service Archives est devenu service commun de la Ville d'Issoire et de l'Agglo Pays d'Issoire.**

Malgré la crise sanitaire, le service a maintenu un accueil du public extérieur sur rendez-vous.
Durant l'année 2021, le service a traité : 39 versements d'archives, soit 85,82 ml d'archives, de la Ville et de l'Agglo Pays d'Issoire…
Le nombre de communications de documents aux services administratifs indique une importante augmentation : 465 documents en interne (244 en 2019).

Dans le cadre de la convention constitutive du groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs du 4 octobre 2019, un accord cadre à marchés subséquents a été mis en place en 2021. Reconductible 3 fois, il est attribué à l'Atelier Quillet. En 2021, 42 registres des actes administratifs ont été ainsi reliés : 16 pour la ville d'Issoire et 26 pour l'Agglo Pays d'Issoire dont 8 pour le service des Assemblées et 18 pour celui des Ressources Humaines, ceci pour un montant total de 4 502,34 €, ensuite individualisé sur chaque budget.
Les actions de valorisation ont également pu reprendre progressivement notamment avec la programmation de 2 conférences (sur les thèmes des archives de la Société de gymnastique l'Issoirienne et de Nicolas Pomel (1821-1898)) et l'accueil de scolaires permettant ainsi de mettre en avant des archives jusqu'ici peu exposées.

### Pour l'Agglo Pays d'Issoire

Le service Archives assure la gestion de l'ensemble des abonnements depuis le 1er janvier 2018, à l'exception des Médiathèques, soit 43 abonnements pour un montant qui s'élève à 15 577,36 € TTC.
Le service Archives dispose à ce jour de deux anciennes maisons d'habitation équipées d'étagères qui ne répondent pas aux critères de conservation des documents. 330 ml d'étagères supplémentaires ont été installées en 2021 permettant l'accueil des archives produites par les services de l'Agglo.

Actuellement, ces deux maisons sont équipées de 966 ml d'étagères dont 575 ml sont déjà utilisés : le taux d'occupation est de 60% environ.

### Traitements des fonds des structures fusionnées

- 19 versements d'archives soit 47,92 ml ont été reçus et traités.
- Pour une bonne gestion de l'espace, des éliminations sont régulièrement réalisées. Ainsi, 12 bordereaux d'éliminations ont été établis et visés par les Archives départementales représentant 19,11 ml, et 2,91 ml sans visa, soit 22,02 ml éliminés.

### Récolements des anciennes Communautés de communes

- Récolement du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud : 195 articles, 19,58 ml
- Récolement d'Issoire Communauté : 85,65 ml, 884 articles.
- Récolement du Syndicat de la Couze d'Ardes : 7,77 ml, 110 articles.
- Récolement du Syndicat Intercommunal de la Couze Pavin : 1,60 ml, 16 articles.
- Récolement du SIVOM de Champeix : en cours

### Bases de données

Créations bases dossiers du personnel
- API : 466 dossiers saisis (5API_W)
- Bassin Minier Montagne : 244 dossiers saisis (2BMM_W).
- Inventaire des arrêtés du personnel du SIVOS de 1984 à 1991 : 81 notices saisies.

### Communication des dossiers

106 communications de documents aux services de l'Agglo dont 91 dossiers empruntés par les agents de l'Agglo (20 agents différents). Certaines demandes nécessitent quelques fois plusieurs heures de recherche.

### Les partitions de l'École de musique

Les partitions de l'Harmonie étaient conservées, au 26 rue du mas à Issoire, depuis 1983, année du transfert de l'école municipale de musique dans l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers. Leur stockage dans le même local durant presque 40 ans a contribué à préserver la collection.
Déplacées en 2020 dans le nouveau bâtiment dédié à l'enseignement musical, elles ont fait l'objet d'un versement au service Archives le 26 août 2021.

Depuis, un inventaire a été réalisé. Ce travail, particulièrement long, a nécessité un nettoyage systématique des 14 000 partitions, leurs classements, reconditionnement et analyse.
Certaines d'entre elles présentent des traces suspectes de moisissures c'est pourquoi une décontamination a été prévue sur l'exercice 2022 de l'Agglo Pays d'Issoire.

Les premières mentions d'une société lyrique à Issoire remontent aux années 1870. C'est en 1884 qu'une société musicale est « régulièrement » constituée avec le vote des statuts.



# › MOBILITÉ, CADRE DE VIE

## Proximité et équité

**Mobilité, habitat et cadre de vie… des politiques publiques transversales en lien étroit avec les orientations d'urbanisme et d'aménagement durable du territoire d'API, pour un maillage équilibré du territoire.**

### Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

L'élaboration du PLH s'est poursuivie durant cette année 2021 avec plusieurs instances de validation.
Lors de la phase diagnostic, les communes ont pu être rencontrées soit individuellement soit en groupe lors des rencontres territoriales en janvier. Les échanges avec les communes et les retours des partenaires ont permis de valider le diagnostic lors du Comité de Pilotage du 11 juin 2021.
La phase Orientations a pu ensuite s'enclencher avec un séminaire des élus autour des objectifs de production de logements et des gisements fonciers disponibles à plus ou moins long terme sur le territoire.

L'approbation du document est prévue pour le 1er trimestre 2023.

L'accompagnement à la réhabilitation du parc privé : Programmes PIG et OPAH-RU
Les 2 programmes, PIG (Programme d'Intérêt Général) sur tout le territoire d'API et l'OPAH- RU (Opération Programmée à l'amélioration de l'habitat et de Renouvellement Urbain) spécifique au centre-ville d'Issoire, initiés en 2016 devaient s'achever en septembre 2021. Il a été conclu au terme de cette période un avenant avec l'ANAH pour prolonger les conventions de partenariat et financières jusqu'en décembre 2022.

En septembre 2021, des primes ont été déployées pour accélérer la rénovation de l'habitat. Ainsi, pour les territoires ruraux, une prime ruralité a été mise en place pour les travaux de réhabilitation globale. Les aides sur la rénovation énergétique ont été doublées et une prime sur la sortie de vacance, initialement présente sur le centre-ville d'Issoire, a été élargie à l'ensemble du territoire.

Afin d'évaluer la politique menée en matière de réhabilitation du parc de logements privés et la portée des dispositifs actuels, il a été engagé fin 2021 une étude pour prolonger l'OPAH d'Issoire et définir l'opportunité de mise en place d'OPAH sur les 5 communes Petites Villes de Demain (Brassac-Les-Mines, Ardes-sur-Couze, Champeix, Sauxillanges et St-Germain-Lembron).
En parallèle, cette évaluation est également engagée pour le dispositif PIG sur l'ensemble du territoire API afin de déterminer les nouveaux objectifs de réhabilitation à inscrire dans la prochaine convention avec l'ANAH.

### Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat : Rénov'Actions63

En mars 2021 a été lancé le Service Public de la Performance Énergétique (SPPEH), aujourd'hui nommé Rénov'Actions63. Il a pour objet d'accompagner les habitants dans leurs choix de rénovation énergétique et sécuriser les informations sur le panel d'aides possibles dans ce domaine en fonction de leur projet.

Ce service est porté à l'échelle du département et un agent est mis à disposition d'API à temps plein pour délivrer les conseils aux ménages. API participe au financement de ce poste dédié à son territoire.
Rénov'Actions63 a permis de renseigner plus de 450 ménages de mars à décembre 2021 et les demandes continuent de croître. Les habitants sont satisfaits de trouver un interlocuteur physique pour les aider dans leur projet.

> **Quelques chiffres**
>
> De 2016 à 2021, le taux de réalisation en nombre de réhabilitations est pour :
>
> Le PIG : 89 %, correspondant à 702 logements aidés sur les 792 prévus, pour un montant de 624 782 € d'aides de l'API.
> L'OPAH-RU : 69 %, correspondant à 67 logements aidés sur 97 prévus, pour un montant de 412 488 € d'aides de l'API.

### Aides à l'habitat privé pour l'embellissement et l'attractivité :

API a également accompagné l'amélioration du cadre de vie pour renforcer l'attractivité des bourgs, à travers deux dispositifs intégralement financés par API :
- Le dispositif de rénovation des façades dans le bâti ancien : API a financé 52 dossiers pour un montant global d'aides à hauteur de 109 609,10 €
- Des aides à la rénovation des vitrines, enseignes et façades des bâtis du centre-ville d'Issoire dans le cadre de l'OPAH-RU : API a financé 17 dossiers pour un montant total d'aides de 36 371,05 €

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 UNE AGGLO AU SERVICE DE SES COMMUNES




**Accueil des Gens du voyage**
Les aires d'accueil permanentes à Issoire et Brassac-Les-Mines :
En 2021, la gestion des aires d'accueil s'est essentiellement tournée sur la difficulté de réguler l'activité de ferraillage à proximité de l'aire d'Issoire notamment. Avec cette activité croissante, s'est ajouté un dépôt très important de pneus qui aujourd'hui n'a pas trouvé de solution d'évacuation. Des pistes sont en cours de réflexion mais le respect du site par les voyageurs, où il est interdit d'effectuer ce type de dépôt, reste encore très difficile.

L'aire de grand de passage à Issoire :
Les mouvements des gens du voyage dans le cadre des grands passages ont repris en 2021.
Des familles isolées issues du bassin issoirien étant venues s'installer sur l'aire de grand passage dès son ouverture, ces dernières ont gêné l'installation d'un groupe venant d'une autre région.
Aussi, une démarche d'expulsion a été entrepris envers les familles habitant le secteur et ayant des terrains privatifs à proximité pour pouvoir accueillir des familles venues d'autres régions.

**Installations illicites**
Une démarche collective des communes concernées par des installations illicites vis-à-vis des règlements d'urbanisme a été initiée afin de faire remonter auprès du Procureur de la République des constats de délits. Les maires souhaitent une meilleure prise en charge des suites des plaintes.

**Mobilité**
En qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), API a poursuivi l'exercice de sa compétence. Les services antérieurs ont été maintenus (bus des montagnes, transports scolaires). L'objectif a été de décliner les différents axes de la stratégie mobilité votée en septembre 2019.

**Transports scolaires**
API est l'Autorité compétente en matière de transports scolaires sur l'ensemble de son territoire. Le choix a été fait dans un 1er temps de confier la gestion en délégation à la Région (pour 87 communes) et à la Ville d'Issoire.
API, en partenariat avec ses délégataires, a toutefois fait le choix de s'impliquer de plus en plus au quotidien sur le transport scolaire pour plus de proximité et de réactivité : rôle de porte d'entrée pour les Mairies et les usagers, analyse technique des dossiers en lien avec le terrain, optimisation du réseau.... Un Technicien Transports scolaires a été recruté en mars 2021 à cet effet.

**Transports collectifs (axe 1)**
L'année 2021 a permis de poursuivre les travaux engagés depuis plusieurs années.
En conséquence, lors du conseil communautaire du 9 décembre 2021, les élus se sont prononcés favorablement pour la mise en place d'un 1er réseau de transports collectifs sur le territoire d'API au 1er janvier 2023.
Il s'agit d'un Transport à la demande (TAD) généralisé basé sur un service de Navettes à la demande périurbaines et rurales organisé en 8 secteurs, un service de Navettes urbaines « Heures de pointe » en Gare d'Issoire, un service de Navettes urbaines « Journée et samedi » sur Issoire et une expérimentation d'une ligne touristique.
2022 sera consacrée à la concrétisation des conditions pour la mise en place effective du réseau au 1er janvier 2023.

**API valide son Schéma Directeur Vélo :**
Démarrée en septembre 2020, cette étude a été structurée en 3 phases techniques (diagnostic, stratégie, préparation de la mise en œuvre) et une phase transversale de concertation/communication.
Le Schéma Directeur Vélo est une démarche globale de planification menée à l'échelle d'API pour promouvoir l'usage du cycle.
Il vise à répondre en priorité aux besoins de déplacements du quotidien, c'est-à-dire à la pratique utilitaire du vélo (pour les actifs, scolaires ...).

L'objectif du schéma est de définir un réseau maillé de liaisons adaptées, en fonction des espaces et sous-territoires desservis, du potentiel d'usagers attendus... en s'appuyant sur les aménagements existants et projetés et de définir des services pour accompagner le développement de la pratique.
Le Maillage cyclable envisagé dans le schéma est de 287,6 km (dont 60km pour la Via Allier), découpés en 85 itinéraires. En complément de ce maillage un volet « services complémentaires » est intégré au schéma, et comprend 7 actions/services prioritaires (stationnements vélos, API'lib, location solidaire, promotion/sensibilisation...).
Ne pas oublier qu'aménager un itinéraire vélo, ce n'est pas réaliser des pistes cyclables partout ! d'autres solutions sont préconisées dans le Schéma : modération des vitesses, zone pacifiée, route partagée, jalonnement...

**Pour API, les engagements d'ores et déjà formulés s'articulent autour de 3 volets :**
1/ Les travaux de la Via Allier prévus sur les +/- 4 ans à venir avec un engagement d'API d'environ 300 K €/an
2/ Un accompagnement technique des travaux réalisés sur le territoire par les communes
3/ Faire le lien avec le futur schéma cyclable du Département qui devrait être finalisé pour fin 2023 et qui intégrerait des itinéraires intercommunaux à vocation utilitaires inscrits au schéma d'API.

2021 a permis de mener à bien et de finaliser cette étude avec une validation par délibération en conseil communautaire du 9 décembre 2021.



**APIlib', les vélos en libre service :**
Inauguration le 15 septembre 2020 d'une station de vélos en libre-service (Place Chancelier Duprat à Issoire).

**En bref :**
- 12 vélos mécaniques
- 1 station fixe de 12 bornes à alimentation solaire
- 1 application qui permet de réserver/débloquer le vélo
- Entretien assuré par le chantier d'insertion « La roue tourne » porté par Job Chantier et cofinancé par API.

Afin de continuer à promouvoir l'usage des modes actifs, les élus d'API ont souhaité poursuivre cet engagement et ont décidé en 2021 le déploiement de nouvelles stations sur Issoire au printemps 2022.
4 nouvelles stations seront inaugurées et mises en place pour un réel fonctionnement en réseau, portant le dispositif à 5 stations de 6 bornes, pour 25 vélos mécaniques au total.

**Objectifs :**
- Permettre aux habitants des quartiers extérieurs d'aller au centre-ville, équipements sportifs autrement qu'en voiture individuelle,
- Renforcer la mobilité des habitants
- Avoir une offre de mobilité dynamique pour les usagers touristiques.

**Prime à l'achat de Vélos à Assistance Électriques (VAE)**
Mise en place d'une prime de 150 € pour l'achat d'un VAE par les habitants d'API :
- Subvention API de 150 € sans conditions de ressources (les personnes qui répondent aux critères de ressources de l'État sont abondées de 150 € supplémentaire).
- 2 enveloppes budgétaires votées pour un total de 40 000 €
- Date de démarrage du dispositif: 29 octobre 2020 (date de la délibération)

Face au succès de cette prime, une nouvelle enveloppe de 20 000 € a été adoptée au conseil communautaire du 09 décembre 2021, pour application à compter du 1er janvier 2022.

**Consignes individuelles Vélo**
API a inauguré le 23 mars 2021 en gare de Brassac les Mines, la mise en place de 4 consignes vélos individuelles sécurisées. L'objectif est de favoriser l'intermodalité train-vélo.
Le fonctionnement des consignes est assuré en autonomie par l'usager. Il vient avec son vélo en gare, si une consigne est libre il peut poser son vélo à l'intérieur et il referme la porte coulissante à l'aide de son propre cadenas personnel.

En bref :
- 2 modules (soit 4 emplacements vélos)
- Prestataire retenu :
  - Un investissement de 7 544 € HT
  - Subventionné à 60% via le programme Alvéole

En 2022, il est prévu la mise en place par la SNCF de 2 modules (4 emplacements vélos) pour la gare de Parent/Coudes/Champeix et de 1 module (2 emplacements vélos) en gare du Breuil. Pour la gare d'Issoire une consigne collective est prévue dans le cadre du réaménagement global de la gare.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 UNE AGGLO AU SERVICE DE SES COMMUNES




# › FOYER JEUNES TRAVAILLEURS

**Le Foyer Jeunes Travailleurs « La Passerelle » a ouvert ses portes à Issoire le 1er juin 2012. Depuis le 1er janvier 2017, il est géré par l'Agglo Pays d'Issoire, initialement par la Direction Cadre de Vie puis au 1er janvier 2018, transféré à la Direction des Solidarités.**

Le FJT propose à la location 60 logements pour des jeunes âgés de 16 à 30 ans, en situation de mobilité et d'insertion socioprofessionnelle : salariés, étudiants, stagiaires, demandeurs d'emploi ....
Les espaces collectifs ainsi que les différents services proposés au sein de la structure, offrent aux résidents un cadre de vie agréable : salle informatique, mise à disposition de VAE, laverie, salle TV, locations KITS (vaisselle, linge, matériel entretien), salon babyfoot.... De plus, l'équipe socioéducative les accompagne tout au long de leur séjour, en leur proposant des activités collectives et un soutien individuel (voir ci-après).

### L'année 2021 fut marquée par :

- Au terme de presque 10 années de fonctionnement, l'année 2021 fut l'occasion d'évaluer notre activité et réinterroger notre projet :
  - **réécriture du PSE (Projet Socioéducatif) pour les 5 ans à venir** : présenté aux différents partenaires financeurs, dont la CAF, il a permis de renouveler notre agrément et notre convention jusqu'en 2026, dans le respect de la nouvelle circulaire.
  - **travaux relatifs à la rédaction du projet d'Établissement**
  - **évaluation interne** : dans le respect de la loi 2002-2, l'évaluation externe devant se tenir en 2022, nous avons réalisé l'évaluation interne sur le dernier trimestre 2021.

Nous nous sommes attachés à évaluer nos pratiques pour les fonctions :

**Accueillir-loger-accompagner**
Nous en avons dégagé des axes d'amélioration que nous mettrons en pratique en 2022.

**Adhésion au réseau «Promeneurs du NET»** : **l'utilisation des outils numériques et des réseaux** sociaux déjà très présente au FJT s'est accentuée avec la crise sanitaire. Par conséquent, nous avons candidaté et avons été retenus par la CAF pour devenir «promeneurs du net». Initiés par la CAF, la MSA et l'Etat, les Promeneurs du Net ont pour mission une action éducative sur la Toile . Par cette adhésion, nous voyons également l'avantage d'appartenir à un réseau, d'échanger, de bénéficier de formations, ateliers .

**Une station de tri de déchets a été créée par les jeunes résidents et installée** au rez-de-chaussée de la résidence afin de leur permettre de recycler davantage leurs déchets (piles, papiers, gobelets et canettes métalliques, bouchons plastiques) . Cet outil contribue à notre objectif de sensibilisation de nos publics à la préservation de l'environnement et vient compléter les outils déjà utilisés (collecte biodéchets, poubelle de tri dans les logements).

**Un meuble « solidaire » pour les dons de matériel/ meubles/ ustensiles**, où chaque résident a la possibilité de déposer mais également de récupérer des objets (vaisselle, électroménager, bijoux, livres ...) A l'occasion de leur départ du FJT, de nombreux jeunes nous laissaient des objets et meubles divers qu'ils ne souhaitaient pas garder. Par conséquent, pour encourager cet élan de générosité et de solidarité, nous avons mis à leur disposition une armoire en RDC du FJT et nous constatons que cet outil remporte un franc succès car les ustensiles ne restent que peu de temps dans l'armoire.

### Accompagnement individuel

**Un 1er entretien** est instauré systématiquement pour chaque jeune nouvellement entré au FJT pour les aider dans les démarches liées à leur entrée dans le logement. Puis, ils peuvent solliciter le travailleur social selon leurs besoins tout au long de leur séjour : démarches administratives, écoute, conseils, gestion budgétaire, recherche logement ...

**En 2021, nous avons observé une part de jeunes plus importante ayant besoin d'écoute,** se tournant fréquemment vers les agents présents en soirée , veilleurs de nuit et animatrice, en l'absence du travailleur social. Ce phénomène grandissant pourrait être attribué à la crise sanitaire et toutes les conséquences engendrées par celle-ci : isolement, solitude, incertitude professionnelle, contexte anxiogène...

### Actions collectives

Proposées en soirée, elles portent sur différentes activités : sport, activités culinaires, jeux, découverte du territoire, ateliers éducatifs (budget, économies d'énergie, logement...)
**95 temps d'animations ont été effectués sur 2021.**

Le FJT s'inscrit aussi dans des évènements «grand public » et partenariaux:

- Inter FJT : projets communs avec les 3 autres FJT du département
- Festival des solidarités
- Opération « Nettoyons la Nature »



# › MAISONS FRANCE SERVICES

**En 2021, la maison de services de Brassac a ouvert ses portes et l'Agglo Pays d'Issoire compte désormais 3 Maisons de services toutes homologuées « France Services ». Le projet du futur site de Champeix devrait voir le jour à la fin du premier trimestre 2022.**
**Le projet de la Maison de services communale de Saint-Germain-Lembron gérée par l'association La licorne est en cours de labellisation.**

### Le maillage du territoire

Dans la ligne du SDAASP (Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public), API a confirmé sa volonté de continuer le maillage de son territoire. L'ouverture de la maison de services de Champeix en 2022 est à l'étude.

### Brassac

Un pas de plus a donc été fait vers l'objectif d'avoir 4 Maisons France Services sur le territoire avec l'ouverture de la 3ème Maison de services à Brassac, située 2 Cours Jean Moulin, le 19 juillet 2021.
Celle-ci propose un bouquet de services nationaux comme les 2 autres structures du territoire. De plus, son offre est élargie avec des partenaires locaux, notamment des permanences sociales et PMI tenues par le Département du Puy-de-Dôme, la Mission Locale et les services de l'API.
Compte tenu de l'ouverture de la maison de services au profit aussi d'Auzon Communauté, un partenariat a été construit avec cette communauté de communes et des permanences sont organisées en Mairie ainsi que des rendez-vous à domicile sur 8 communes d'API : Esteil, La Chapelle sur Usson, Champagnat le Jeune, Saint Martin d'Ollières, Jumeaux, Saint-Jean st-Gervais, Valz-sous-Châteauneuf et Peslières.
Il est a noté que comme dans toutes les maisons de services d'API, se trouve un espace numérique (tablette, ordinateur et connexion Wi-Fi), un espace documentaire, des permanences et un bureau confidentiel pour les rendez-vous en visio-conférence avec les opérateurs.

### L'après homologation pour Ardes-sur-Couze et Sauxillanges

Les deux autres maisons de services, homologuées depuis 2020,ont poursuivi leur rôle de relais des services communautaires et leurs missions de service aux publics :

- libre accès à internet, au wifi et aux outils informatiques (ordinateur, photocopieur, scanner) ;
- soutien à la communication des communes et associations de la circonscription d'API (conception d'affiches, reprographies) ;
- accueil, information et/ou mise en relation avec les différents services d'API (culture, enfance jeunesse, maintien à domicile, insertion, habitat, santé, mobilité, bus des montagnes...) ;
- premier niveau d'information pour les partenaires France services (Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, Les Finances publiques, le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur, l'Assurance vieillesse, la MSA, la Poste) ;
- aide aux démarches administratives et à l'utilisation des services en ligne des partenaires : télé déclaration, demande de carte d'identité, carte vitale, aide à la recherche d'emploi ...
- permanences de certains partenaires ;
- dépôt de bouchons pour l'association « les petits bouchons ».

Cela dans un contexte plus favorable que 2020 car l'impact de la covid-19 fut moins important en 2021. En effet, il n'y a pas eu de fermetures des maisons de services et elles n'ont pas été concernées par le pass sanitaire. Cela a permis de continuer d'assurer le service aux publics tout en respectant des mesures barrières strictes. Cela a donc eu des effets notables sur la fréquentation des maisons de services qui a ainsi augmentée.

En conclusion, les maisons de services continuent leur montée en puissance et le maillage plus fin qui est envisagé sur l'agglomération devrait permettre d'apporter au plus près des habitants des zones rurales une assistance de proximité qui viendra compenser au mieux la disparition des services publics.

Fréquentation 2021 des Maisons France Services

- Ardes-sur-Couze : 2159 demandes traitées dont 1014 pour la bibliothèque (1990 en 2020)
- Sauxillanges 665 demandes traitées dont plus de la moitié pour les services d'aide propre à l'API (266 en 2020)
- Brassac-les-Mines ouvert depuis juillet, 529 demandes en 5 mois d'ouverture donc une simulation possible à 1200 sur l'année.





# › ENVIRONNEMENT

## Un territoire engagé

**L'année 2021 a été la première année d'adhésion à l 'Aduhme pour notre collectivité. Ainsi, depuis le début de l'année, un Conseiller en Énergie partagé est complétement dédié à notre territoire. Le dispositif de Conseil en énergie partagé (CEP) déployé par l'Aduhme a pour objectif d'accompagner techniquement les collectivités d'un territoire afin de les aider à mieux maîtriser leurs consommations et dépenses d'énergie liées à leur patrimoine bâti et à réduire leur empreinte carbone.**

Ce dispositif s'appuie au préalable sur la réalisation d'un état des lieux énergétique des équipements de la collectivité. Cette étape-clef conduit par la suite à l'élaboration - ou à l'ajustement - d'un schéma directeur d'intervention et à sa mise en œuvre progressive : l'appui opérationnel du conseiller CEP est dispensé sur l'ensemble de ces étapes pour inciter la collectivité à faire les choix les plus efficients et les plus durables aussi bien pour des projets de rénovation que de construction et d'aménagement.

### Les interventions de l'Aduhme en chiffres en 2021 :

**Gestion efficace de l'énergie : 19**
- Actions d'optimisation tarifaire pour la fourniture d'électricité
- Information et conseil autour de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit

**Amélioration du patrimoine : 40**
- Poursuite de la campagne de régulation et programmation REGUL'+
- Appui à la réalisation de petits travaux

Appui au financement des travaux d'économies d'énergie par la mobilisation des CEE

**Performance énergétique des bâtiments : 31**
- Appui technique aux projets de rénovation énergétique et de construction d'équipements publics : formulation des exigences performancielles, analyse des solutions techniques proposées par les maitrises d'œuvre, recherche de financement...

**Diversification énergétique : 20**
- Accompagnement technique à l'installation de solutions de diversification énergétique : bois énergie, solaire thermique, photovoltaïque, PAC sur sonde ou sur nappe

**Opérations collectives : 30**
- Opération SOLAIRE Dôme pour faciliter le déploiement d'installations photovoltaïques
- Présentation du dispositif éco énergie tertiaire à l'occasion d'une réunion dédiée

Lancement du CEP Aduhme auprès de 38 communes avec définition de 31 profils énergétiques et réalisation de 8 rendus

### 2021 : Première édition d'Auver'Green

Le Festival Auver'Green s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à l'environnement engagée par l'Agglomération Pays d'Issoire depuis plusieurs années. À travers ce nouveau projet évènementiel, la volonté d'API est triple :

**Créer un évènement entièrement dédié à la thématique de l'environnement**
- Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux pratiques écoresponsables
- Promouvoir les acteurs de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire du territoire

**Participer à la valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire, notamment rural**
- Promouvoir les richesses et les acteurs du Cézallier
- Dynamiser les zones rurales de d'Agglo Pays d'Issoire

**Offrir une programmation artistique comme fil conducteur**
- Développer une offre artistique riche et diversifiée
- Rassembler autour d'un thème commun, dans une ambiance festive par le biais des arts et de la culture.

**Programmation**

40 exposants sur le marché (producteurs, artisans, associations), 13 ateliers de pratique et de création, 10 randonnées et balades thématiques, 4 conférences et 1 ciné-conférence, 4 concerts et 1 ciné-concert
1 spectacle de contes, 13 animations jeune public...





**Ateliers et marché**

Plus d'une dizaine d'ateliers de pratique et de création ont été proposés, rassemblant petits et grands. Des activités pour concevoir des objets ou des produits « Do It Yourself » à partir de matières premières naturelles, de matériaux de seconde main ou recyclés. Un marché de producteurs, artisans créateurs avec des stands associatifs a également complété ces découvertes.

**Spectacle et concert**

L'intégralité de la programmation artistique implique des artistes engagés : à travers le contenu de leurs œuvres, dans leur processus de création et/ou dans leur vie privée, chacun ayant un message à transmettre ou un exemple à donner au public.

*Spectacle - Cie Un Lapin Dans La Théière. Ciné-concert - Collectif Les Herbes Folles. Concerts - Wazoo, TRYO, Tonio Escamez Trio, Tatu Trio.*

**Conférences**

Le festival Auver'Green promeut également le respect de l'environnement à travers l'intervention de spécialistes, porteurs de projets, scientifiques, professionnels de l'environnement et de la transition écologique. Quatre rendez-vous ont été donnés pour la première édition.
Conférences - Fanny Agostini (marraine du festival), Julien Pierre, Guillaume Ponsonnaille, Anthony Fardet.
Ciné-conférence - Henri Landes.

**Sport et Nature**

Une partie du programme se déroule directement au contact de la nature, car c'est avec et pour cette nature qu'il faut agir. Durant les trois journées de festival, des activités de plein air, des randonnées à la découverte de l'environnement avec des professionnels ont été proposées, sur de multiples thématiques.

Randonnées et Balades - Bienfaits de la nature, plantes sauvages et comestibles, traces et indices de présence animale, empreintes humaines (annulée), ruisseaux du Cézallier, géologie et paysages, services des zones humides, visite du ciel étoilé (annulée).

**Quelques chiffres**

Fréquentation globale :
Ensemble du festival (3 jours) : 1922 entrées
Selon les activités (hors marché, stand exposition et restauration) :
- Spectacles, concerts et conférences : 1472 spectateurs
- Ateliers de pratique et créatifs : 269 participants
- Activités sportives et de plein air : 86 participants

**Budget**

Le montant total des dépenses est de 185 431.70 €uros, les recettes correspondent à un montant de 94 325.80 €uros soit environ 50 %.






RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 UNE AGGLO AU SERVICE DE SES COMMUNES



# › SANTÉ

**L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la pandémie covid-19 et de ses conséquences dommageables sur le quotidien des habitants de l'agglomération. La santé est plus que jamais au cœur des enjeux du territoire : entre tensions sur l'offre de soin, apparition des covid-long et augmentation exponentielle des troubles anxieux. Le service santé incarné, par son contrat local de santé, a mis tout en œuvre pour répondre à ces besoins exceptionnels, en plus, d'être mobilisé sur d'autres sujets essentiels.**

Ainsi, l'année 2021 a permis de relancer les projets stoppés en 2020 du fait de la crise sanitaire. L'ensemble des champs du contrat local de santé a été investi : travail à l'attractivité du territoire, organisation de la santé mentale sur le territoire, sensibilisation sur les risques liés à l'environnement de vie, prévention et promotion de la santé auprès des publics dits «vulnérables» dont voici quelques projets.

## Projets sur l'organisation et l'offre territoriale en santé

Étude d'opportunité sur le projet de conseil local en santé mentale / mai - juin - juillet 2021
Réalisation d'une étude territoriale sur l'organisation de la santé mentale menée auprès des habitants, des élus et des acteurs

Consultations de psychologie / septembre 2021 ↑ juillet 2021
Permanence de psychologie gratuite des publics en insertion socio-professionnels, pour lever des freins psychiques vers l'emploi
Co-Financement : conseil départemental 63

Développement des compétences psycho-sociales / septembre 2021 ↑ décembre 2022
Mise en place d'un programme de formation sur les compétences psycho-sociales auprès des acteurs de la petite-enfance du secteur brassacois.

Lutte contre la prolifération du moustique tigre / sept. 2021 ↑ déc. 2022
Lancement d'un programme pluriannuel autour des pratiques de lutte contre ce nuisible
Co-Financement : ARS

- 3 pièges pondoirs suivis
- 1 fiche d'information réalisée
- 1 groupe de travail régional sur la mobilisation sociale

## Projet de type évènementiel, sensibilisation et prévention à la santé

Création de 8 podcasts «la virgule sonore» / avril-mai 2021
création de podcast pour permettre découvrir autrement le territoire et prendre du temps pour soi et se détacher des écrans.

- **2 506 écoutes via Soundcloud**

Semaines d'information en santé mentale / 4 au 17 octobre 2021
coordination et mise en place d'un programme autour de la thématique 2021 «pour ma santé mentale, respectons mes droits»

- 2 expositions - 1 café-débat - 1 ciné-débat
- 57 participants

Raisonner l'usage des écrans chez les jeunes - prévention du cyberharcèlement / 10 juin 2021
Sensibilisation à destination des habitants : présentation des signes d'alerte, et de l'accompagnement possible

Lutte contre l'ambroisie : randonnée découverte de l'ambroisie et des plantes sauvages / 25 juin 2021
mise en place d'une randonnée découverte de la flore sauvage et arrêt sur 4 zones de prolifération de l'ambroisie avec explications sur son impact sur la santé et les méthodes de gestion de la plante

- **16 participants**

Autres sensibilisations sur la santé environnement

- Qualité de l'air intérieur / 30 mars 2021 (à l'attention des usagers et gestionnaires des établissements accueillant des jeunes enfants)
- Festival Auver'Green / juin 2021 (stand d'information grand public sur la santé environnementale : qualité de l'air intérieur, exposition au radon, perturbateurs endocriniens, etc.)

Autres sensibilisations sur la prévention des maladies chroniques

- Sport santé DAPAP / 14 juin 2021 (Présentation des bienfaits du sport santé et du dispositif)
- Prévention du risque cardio-vasculaire / 19 octobre 2021 (Conférence grand public sur l'accident vasculaire cérébral)
    - **25 participants**

## Coordination transversale

Promotion des cabinets vacants sur API
réalisation d'annonces et diffusion large aux partenaires et professionnels.

Gestion administrative et technique des 3 maisons de santé d'API

Poursuite de la mobilisation autour de la crise sanitaire COVID-19

Appui et réponses aux sollicitation des partenaires (Associations, etc.)

**La santé en quelques chiffres:**
Chiffres clés :
15 projets réalisés dont :

- 4 projets sur l'organisation et l'offre territoriale en santé
- 8 projets de type évènementiel, sensibilisation et prévention à la santé

Un rôle de coordination transversal réel et ancré auprès des partenaires





# › INSERTION










Le service insertion porte 2 ateliers chantier d'insertion et le dispositif Espace Parcours qui a pour objectif d'accompagner les salariés bénéficiaires de dispositif d'insertion sur le territoire, avant, pendant et jusqu'à 6 mois à l'issue de leur contrat.

- L'ACI ressourcerie regroupe les activités suivantes :
  - Accueil physique et téléphonique
  - Collecte
  - Tri des déchets
  - Revalorisation des déchets en vue de leur revente par l'association Ressourcerie du Pays d'Issoire

Ces activités sont encadrées par un encadrant technique d'insertion à temps plein et l'accompagnement est réalisé par une accompagnatrice socio professionnelle à mi-temps (0.5 ETP).

- L'ACI Hors les murs se décompose en 4 activités principales :
  - Une activité d'entretien des locaux sur des sites d'API
  - Des prestations de cuisine/restauration pour les services d'API ou des partenaires
  - Une activité de micro collecte de déchets organiques et de compostage partenariat avec le sictom d'Issoire Brioude
  - Une activité de culture potagère sur une surface d'environ 600m².

Ces 4 activités ont été réfléchies dans l'objectif de créer un lien et une cohérence sur l'ensemble des acticités support de l'ACI hors les murs :

Entretien des locaux et du matériel → Micro collecte de déchets organiques → Compostage → Culture potagère → Préparation culinaire

Ces activités sont encadrées par 2 encadrantes techniques d'insertion à temps plein et l'accompagnement est réalisé par 2 accompagnatrices socio professionnelle à temps plein également.

## Réalisation

- Pour l'ensemble des 2 ACI, nous avons réalisé 24.02 ETP ce qui représente 66 salariés dont 32 salariés hommes et 34 salariés femmes
- Parmi les 66 salariés ayant travaillé sur l'un ou l'autre des ACI, 31 ont été recrutés en 2021.
- Concernant les formations et une période de mise en situation en milieu professionnel réalisées par les salariés :
  - 639 h de formations ont été réalisées au bénéfice des salariés en insertion.

L'ensemble de ces formations a eu pour objectif de permettre aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences.

- 81 une période de mise en situation en milieu professionnel réalisées dont :
  - 58 pour découvrir un métier ou un secteur d'activité
  - 10 pour confirmer un projet professionnel
  - 13 pour initier une démarche de recrutement

Les sorties : 30 salariés sont sortis de l'un ou l'autre des ACI.

Concernant cet indicateur, la crise sanitaire 2020-2021 n'a pas eu d'impact. Au contraire, le taux de sortie dynamique est le plus élevé depuis la création des ACI portés par API.

## Les actions d'accompagnement

Plusieurs actions ont pu être mises en œuvre sur le volet social : orientation vers l'assistante sociale de secteur, orientation plateforme de mobilité, orientation service logement, orientation en matière de santé vers le dispensaire Emile Roux , l'ISBA....En interne, les salariés ont aussi pu participer à des ateliers tels que l'atelier « Maîtrise du budget » par exemple.

Concernant les actions orientées plutôt volet emploi, les salariés ont pu bénéficier d'ateliers concernant des outils liés à la construction du projet tels que l'atelier « enquête métier » ou l'atelier « pmsmp », puis en fonction de l'avancé des parcours de chacun des ateliers « techniques de recherche d'emploi » sur différentes thématiques telles que le CV, la lettre de motivation, la préparation aux entretiens d'embauche. Un atelier « activ emploi » a également été mis en place cette année à partir de septembre.

Cet atelier a pour objectifs de dynamiser la recherche d'emploi des salariés identifiés par l'ensemble de l'équipe comme proche de l'emploi. À ce stade, nous évaluons les effets positifs de la mise en place de cet atelier.

Pour compléter cela, nous avons organisé des rencontres avec les agences d'emploi du territoire tels que Crit, DFI intérim...mais également des visites entreprises telles Rochias, Saudial, Compte Isolation...Cependant, là aussi le contexte de crise sanitaire a restreint l'organisation de visite entreprise ou d'information collective.









## L'ACI Ressourcerie

24 salariés ont travaillé sur ce chantier en 2021

En 2021, sur l'ACI Ressourcerie :

- 13 salariés ont bénéficié d'une ou de plusieurs pmsmp au cours de l'année 2021, dont 10 bénéficiaires du RSA
- 4 salariés ont bénéficié d'une formation Français Langue Etrangère, dont 2 bénéficiaires du RSA
- 3 salariés ont bénéficié d'une formation entretien des locaux, dont 2 étaient bénéficiaires du RSA
- 3 salariés ont bénéficié d'une formation communication professionnelle, dont 2 étaient bénéficiaires du RSA
- 1 salariée a validé les CACES dans le domaine du TP
- 2 salariés ont suivi la formation SST et l'ont validé, dont 1 bénéficiaire du RSA

Au total, les salariés de l'ACI ressourcerie ont participé à la collecte, au tri, à la revalorisation de 222 tonnes d'objets dont 90 % en apport volontaire et 8% de collecte chez les particuliers.

## ACI Hors les murs

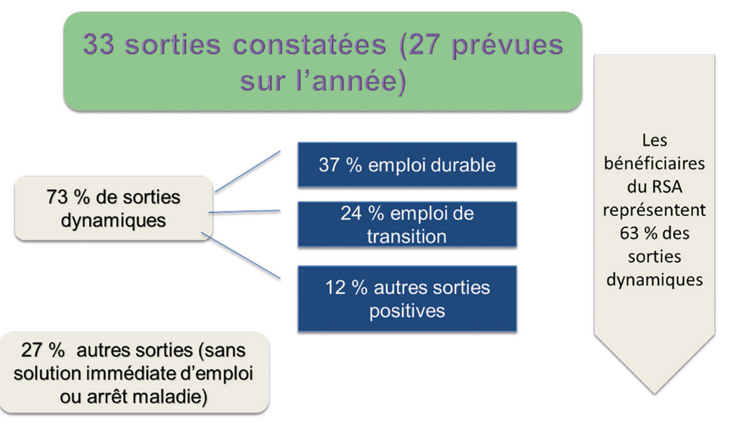
42 salariés ont travaillé sur cet ACI en 2021

En 2021, sur l'ACI Hors les murs :

- 28 salariés ont bénéficié d'une ou de plusieurs périodes de mise en situation en milieu professionnel au cours de l'année 2021, dont 16 bénéficiaires du RSA
- 3 salariés ont bénéficié d'une formation Français Langue Étrangère, dont 2 bénéficiaires du RSA
- 5 salariés ont bénéficié d'une formation entretien des locaux, tous les 5 étaient bénéficiaires du RSA
- 3 salariés ont bénéficié d'une formation communication professionnelle, dont 2 étaient bénéficiaires du RSA
- 1 salariée, bénéficiaire du RSA a participé à une formation Initiation aide à la personne
- 4 salariés ont bénéficié et validé la formation HACCP, dont 2 bénéficiaires du RSA
- 7 salariés ont suivi la formation SST et l'ont validé, dont 5 bénéficiaires du RSA
- 1 salarié, bénéficiaire du RSA a suivi la formation FIMO et l'a validé

Concernant les activités réalisées, celles - ci se sont réparties de la façon suivante

- **1777.5 h** d'entretien des locaux répartis sur plusieurs sites tels que la maison des jeunes à Issoire, les relais assistante maternelle d'Issoire, Coudes, Champeix, St Germain Lembron, les pôles enfance jeunesse de St Germain et Sauxillanges, le pôle artisanal de Ludesse, l'espace coworking d'Issoire, le gymnase d'Ardes sur Couze....
- **785 h** pour des prestations de cuisine pour différentes manifestations et service : prestations pour le service culturel, prestation pour le FJT, prestations pour le service mobilité, pour la direction des solidarités, prestation pour le service prévention et pour les mairies du territoire.
- **1694 h** pour les activités de micro collecte de déchets organiques et de gestion de la station de compostage. En 2021, près de 17 tonnes de bio déchets ont été collectés et revalorisés par les agents en CDDI. Cette micro collecte s'est mise en place avec l'hôpital d'Issoire et en 2021 nous comptons 17 sites partenaires.
- **1785 h** pour les activités de culture potagère. Concernant cette activité, malgré un retard dans les semis du fait de la période de confinement, la récolte a été dans son ensemble conforme aux attentes. Les éléments récoltés ont permis d'alimenter les ateliers cuisine réalisés en 2021.








# › ENFANCE, JEUNESSE ET SPORTS

**L'année 2021 a été marquée par la poursuite de l'harmonisation et la pérennisation d'une offre de service pour tous, la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire dans les services enfance jeunesse, l'application des différents protocoles en lien avec la crise sanitaire COVID-19 et les difficultés de recrutement sur l'ensemble des services.**

**2021 en chiffres :**

- **3 496 familles inscrites sur le portail familles**
- **1 412 enfants différents accueillis sur les 7 accueils de loisirs pendant les vacances**
- **2 137 enfants accueillis sur les mercredis dans les accueils de loisirs et les jours de semaine dans les 38 accueils périscolaires**
- **392 jeunes accueillis sur les 6 structures jeunesse**
- **147 enfants accueillis sur la crèche collective d'Issoire, 30 enfants sur la crèche familiale d'Issoire et 57 enfants sur la crèche collective de Champeix**
- **310 assistantes maternelles, 450 familles et 459 enfants qui ont bénéficié des services des 6 antennes du relais petite enfance**
- **61 117 entrées au centre aqualudique**
- **117 classes accueillies au centre aqualudique, soit 6 000 élèves sur l'année scolaire 2020/2021**

**Petite enfance :**

- Transfert de la crèche collective et familiale d'Issoire au 1er janvier : 28 agents dont 5 assistantes maternelles
- Mise en place du dispositif Promeneurs du net parentalité sur le secteur d'Issoire, Plauzat et Sauxillanges, pour accompagner, soutenir et échanger avec les familles du territoire en partenariat avec la CAF
- Un projet autour de la prévention alimentaire a été mené sur le secteur de Champeix-Chidrac à destination des familles en partenariat avec le pôle santé d'API, l'association Anis Etoilé et le REAPP
- Proposition de 5 spectacles de Noël pour les assistantes maternelles, familles et jeunes enfants
- Réalisation d'un podcast à destination des parents et professionnels de l'accueil individuel en partenariat avec le service communication et le pôle santé.

**Extrascolaire / Périscolaire :**

- Transfert de l'ALSH d'Issoire et de 3 agents au 1er janvier. Intégration des nouveaux locaux en juillet 2021 à l'Amicale Laïque d'Issoire. Le centre accueille les enfants de 3 ans depuis septembre. Création d'une équipe permanente sur l'année avec 10 agents.
- Délégation de gestion du service périscolaire aux communes d'Issoire, Le Broc et Saint-Etienne-sur-Usson
- Intervention d'un gendarme dans les ALSH pour une sensibilisation sur le code de la route en vélo
- Participation des centres de loisirs au festival Plein la Bobine, intervention d'artistes en lien avec le service culture
- Réalisation de plantations avec l'ensemble des services enfance jeunesse et en partenariat avec le dispositif Hors les murs
- Annulation des séjours et de plusieurs sorties en lien avec la crise sanitaire
- Proposition de spectacle de Noël pour l'ensemble des enfants à l'Auditorium

**Jeunesse :**

- Des périodes de fermeture et des séjours annulés en lien avec la crise sanitaire
- Définition de la politique jeunesse en faveur des 11/25 ans avec une priorité en direction des 11/17 ans
- Ouverture de l'espace jeunes de Sauxillanges à chaque période de vacances pour les 11/17 ans
- Accompagnement de projets de jeunes
- Proposition de 4 séjours pendant l'été : 59 adolescents de 11 à 17 ans sont partis en vacances dans le Cantal, le Cézallier et le Vercors
- 5 Promeneurs du Net ont gardé le contact avec les jeunes et les familles pendant les périodes de fermeture

**Actions sport :**

- Annulation du stage ski, des actions sport durant le 1er trimestre 2021 en lien avec la crise sanitaire
- Ateliers motricité réalisés dans les crèches et les RPE
- Actions sport réalisés dans les accueils périscolaires, ainsi que dans les ALSH et les espaces jeunes pendant les vacances
- Proposition de 2 semaines de stage J'apprends à nager : 20 participants
- Ateliers multisports proposés à Ardes-sur-Couze, Champeix, Jumeaux et Sauxillanges
- première année de surveillance du plan d'eau du Vernet-Chaméane en juillet et août

**Projets 2022 :**

Requalification du centre aqualudique : redynamiser l'attractivité avec notamment la création d'un espace de jeux d'eau, l'aménagement de zones d'ombrage, l'agrandissement de l'accueil et la création d'une zone de déchaussage, l'achat d'une structure gonflable, de matériel sportif aquatique, de batteries pour scooter et d'un logiciel pour faciliter les réservations en ligne
Étude de construction d'un projet de Pôle enfance jeunesse à Champeix et Sauxillanges
Réhabilitation de l'ALSH d'Ardes-sur-Couze avec ouverture du centre de loisirs prévue aux vacances d'automne
Ouverture de places supplémentaires dans les ALSH :
8 places pour les moins de 6 ans à l'ALSH de Sauxillanges
8 places pour les moins de 6 ans et 12 places pour les plus de 6 ans à l'ALSH de Plauzat
Proposition des séjours des ALSH en été 2022
Réflexion sur les périodes d'ouverture des ALSH pour l'été 2023
Développement d'actions de soutien à la parentalité
Redynamisation de la Maison des Jeunes avec des travaux de rafraîchissement et des actions hors les murs







# › ACCOMPAGNEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL SÉNIORS

Les enjeux sociaux et médico-sociaux sont au cœur des transformations qui animent notre société. Vieillissement de la population, maintien au domicile... À chacune de ces questions, des réponses doivent être apportées. Elles constituent également le quotidien des agents sociaux d'API.

Le projet politique porté par API vise à permettre aux personnes de bien vivre chez elles. Chacun est acteur de sa propre vie, libre de ses choix et à même de décider, avec l'accompagnement éventuel de son entourage de ce qu'il souhaite en matière de services.

Le service Accompagnement des séniors, en tant que service public, doit s'adapter à l'évolution, anticiper et accompagner. Malgré la crise sanitaire qui a encore été très présente, les élus ont souhaité apporter dans modifications dans le fonctionnement du service dans le but d'offrir une meilleure lisibilité et qualité de service aux usagers.

Par rapport à 2021, l'activité personnes âgées est repartie à la hausse. Le nombre d'heures d'intervention est passé **de 85.600h en 2020 à 92 503h** en 2021 soit une augmentation de 7,36 %.
Le nombre de ménages aidés (781) est a contrario en diminution (-8.55 %).
Tout comme lors du premier confinement, le service s'est astreint à privilégier les interventions sur les publics les plus vulnérables

- 781 usagers ont eu une prise d'aide à domicile.
- Le nombre de bénéficiaires pris en charge au titre de l'APA : 324.
- 158 agents interviennent sur le service.

**Évaluation interne du SAAD**

Le rapport a été finalisé en décembre 2021 et transmis à l'autorité de tarification.
Des axes d'amélioration ont été définis et seront mis en œuvre.

**Enquête de satisfaction Clients SAAD**

L'enquête, diffusée auprès de 470 clients du SAAD a permis de recueillir 234 questionnaires soit un taux de réponse de 49,8%.
De manière générale les bénéficiaires interrogés se disent satisfaits des interventions du service Accompagnement des séniors d'Agglo Pays d'Issoire. Plus qu'une aide aux tâches ménagères, il est vu désormais par beaucoup comme un réel soutien moral, et une façon de préserver le lien social.

<u>75 personnes âgées prises en charge :</u>

- 33 Entrées (47 avec les réadmissions)
- 39 sorties
- 510 jours de suspension

<u>Moyenne d'âge de la population :</u>

- Femme : 85 ans
- Homme : 83 ans

<u>Répartition / sexe :</u>

- Hommes : 30,66 %
- Femmes : 69,34 %

<u>Conditions de vie :</u>

- Couple ou même génération 62,57%
- Seul(e) 33,78 %
- Maison autonomie 2,88 %
- Descendant 0,77 %

<u>Durée moyenne de séjour :</u>

Lorsqu'un usager est hospitalisé, le service conserve sa place 30 jours, si la sortie d'hôpital est prévisible.
Au-delà, la place est réaffectée tout en gardant un lien avec le service hospitalier, le patient et la famille, afin de pouvoir ajuster la sortie de la personne avec les disponibilités du service.
24 agents sont intervenus sur le service

**Portage de repas**

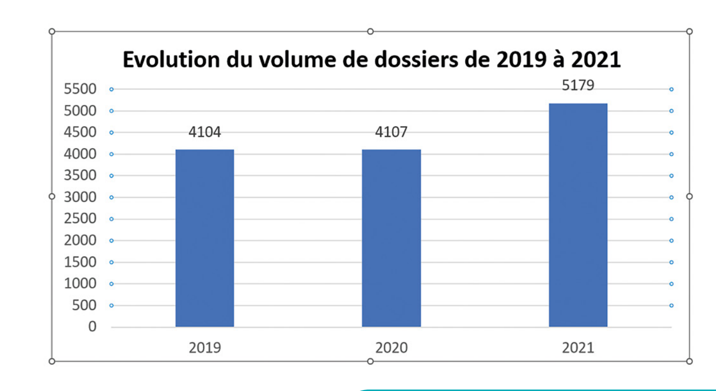
- 619 usagers ont bénéficié du service de portage de repas.
- 107 681 repas livrés sur l'ensemble du territoire.
- Près de 175 000 kms parcourus par les livreurs.
- Acquisition d'un nouveau véhicule pour la tournée de Plauzat.



# › URBANISME, PLANIFICATION ET DROIT DES SOLS

**Urbanisme-Planification**

L'urbanisme est un domaine en constante évolution. L'année 2021 a été marquée par l'adoption de la loi Climat et résilience du 22 août 2021. Celle-ci fixe comme principe une réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette des sols en 2050. Le territoire (communes, intercommunalité, habitants, acteurs économiques et de l'urbanisme, ...) va devoir s'adapter à cette évolution et inventer de nouvelles formes d'urbanisation permettant de concilier préservation du foncier naturel, agricole et forestier, accueil de nouveaux habitants et développement des activités économiques et des services. Suite à la promulgation de cette loi, l'Agglo Pays d'Issoire a commencé à travailler sur ce sujet, notamment dans le cadre de la conférence régionale des SCoT, ces réflexions devant se poursuivre sur l'année 2022 et au-delà.
Au cours de l'année 2021 le service Urbanisme-Planification a poursuivi l'accompagnement des procédures relatives aux PLU de Brassac-les-Mines, Neschers, Nonette-Orsonnette, Saint-Germain-Lembron et Sauxillanges et à la carte communale de Solignat. Plusieurs procédures ont également été approuvées : modifications simplifiées des PLU de Parent, Saint-Rémy-de-Chargnat et Usson, élaboration des PLU d'Auzat-la-Combelle et Plauzat. Enfin, de nouvelles procédures ont aussi débuté comme la modification du PLU d'Issoire, la déclaration de projet sur le PLU de Coudes, les révisions allégées des PLU de Chidrac et Jumeaux et les procédures d'élaboration/révision des PLU de Boudes et Perrier.




**› 2021 en chiffres**

5179 dossiers (+ 26 % par rapport à l'année 2020):
570 permis de construire
1336 déclarations préalables
980 déclarations d'intention d'aliéner
29 permis d'aménager
75 autorisations de travaux
2174 certificats d'urbanisme
37 autorisations d'enseigne
15 permis de démolir

**L'instruction des Autorisations du Droit des Sols**

Des conventions signées avec 47 communes du territoire leur permettent de bénéficier gratuitement du service commun d'instruction mis en place par API depuis 2018.
L'année 2021 a été dans le prolongement de l'année 2020. En effet, le volume de dossiers a continué à augmenter d'une façon très importante. Le durcissement futur des règles en matière de constructibilité (RE 2020 applicable début 2022) ainsi que l'effet confinement qui a poussé les pétitionnaires à passer à l'acte pour envisager une nouvelle vie « au vert » sont très probablement à l'origine de l'augmentation importante des actes constatée sur l'année 2021. D'ailleurs, cette tendance est visible au travers de la forte augmentation des déclarations d'intention d'aliéner (+ 32 %) et des certificats d'urbanisme (+ 15 %).



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 UNE AGGLO AU SERVICE DE SES COMMUNES

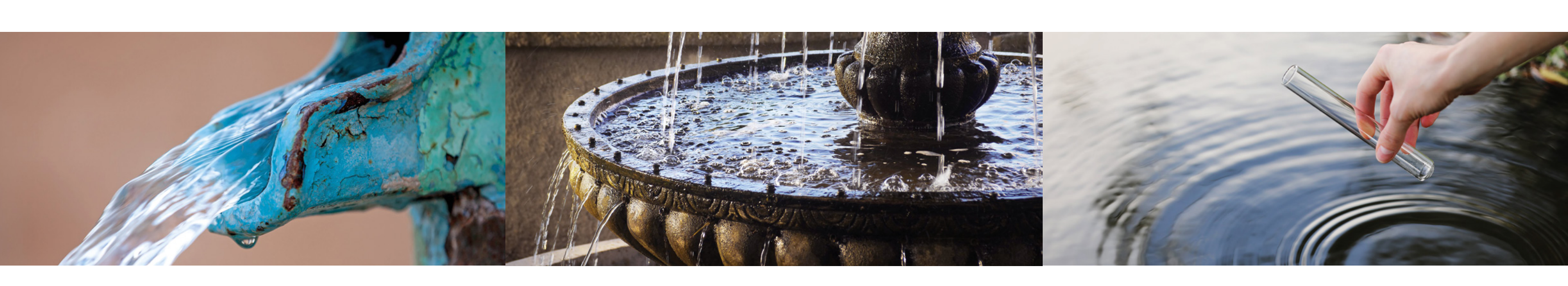
# › REVITALISATION DU TERRITOIRE : LES PETITES VILLES DE DEMAIN COMME LES 5 DOIGTS DE LA MAIN

Le 10 décembre 2020, Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a annoncé la liste des communes retenues au sein du programme « Petites Villes de Demain » : la candidature, coordonnée par API, a porté ses fruits puisque que les 5 communes d'Ardes-sur-Couze, Brassac-les-Mines, Champeix, Saint-Germain-Lembron et Sauxillanges sont lauréates.
Une convention d'adhésion a ensuite été rapidement signée entre l'État, l'Agglo, les communes et partenaires pour engager sous 18 mois la rédaction d'une Opération de Revitalisation Territoriale sur les centre-bourgs concernés.
Soutenu par la banque des territoires et l'agence nationale d'amélioration de l'habitant (ANAH), un poste de chef de projet a été créé par API en milieu d'année pour animer le dispositif et accompagner les projets des communes sur des thématiques variées : espace public, habitat, commerce, économie, accès aux équipements et aux services, environnement, tourisme, patrimoine, mobilité...
Dans le courant de l'été, des ateliers avec les communes ont été menés de sorte à faire ressortir les priorités à mettre en œuvre sur le mandat, soit jusqu'en 2026. Un cabinet d'étude a également été recruté de sorte à générer un diagnostic précis, îlôt par îlôt. L'étude a démarré en septembre par une phase de gestion de données statistiques, puis des enquêtes auprès de la population sur leur ressenti et leurs habitudes de fréquentation des villes et enfin de parcours de terrain. L'étude devra aboutir en juillet 2022 à un programme complet et de nouveaux dispositifs d'aides financières notamment pour l'habitat.

En parallèle, API a accompagné les communes dans leurs actions et notamment les communes de Brassac-les-Mines et Saint-Germain-Lembron pour le recrutement de bureaux d'étude en charge de dessiner un « Plan Guide », c'est-à-dire, une vision concrète des aménagements à réaliser dans les 10 à 15 années à venir.

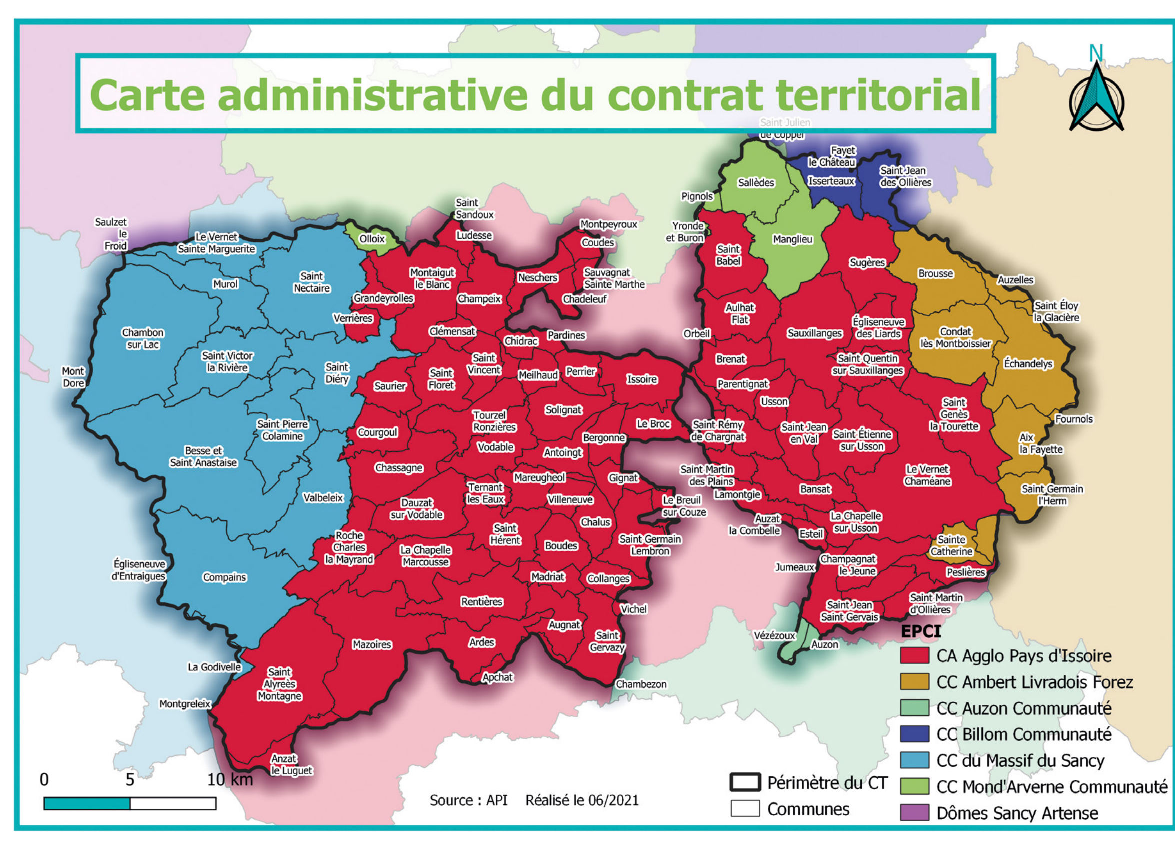
Le programme Petites Villes de Demain permet aux communes de prendre le temps de se focaliser sur le centre-bourg, sur l'attractivité des communes et leur identité.





# › CYCLE DE L'EAU

**Depuis le 1er janvier 2020, la communauté d'agglomération a acquis les compétences obligatoires « eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines ».**
**En 2021, les éléments marquants sont les suivants :**




### Compétence eau potable

- Représentation-substitution au sein des trois syndicats intercommunaux existants
- Gestion en régie communautaire pour les 10 communes non adhérentes aux syndicats et préparation du transfert de compétence au Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire pour ces 10 communes (transfert effectif au 1er Janvier 2022)

### Compétence assainissement collectif

- Gestion en régie communautaire de 66 communes avec un système de mise à disposition du personnel des communes pour l'entretien des stations d'épuration et des réseaux d'eaux usées.
- Représentation-substitution au sein des syndicats du Charlet et du SMAB.
- Adhésion de la communauté à l'ADIT du Conseil départemental en vue de la réalisation de la mission de contrôle des stations.
- Lancement de 6 diagnostics et schémas directeurs inter-communaux à l'échelle de 6 Bassins Versants du territoire de l'Agglo Pays d'Issoire.
- 

Ces études consistent à établir le diagnostic de fonctionnement des réseaux d'assainissement et des stations de traitement des communes concernées et d'établir un programme pluriannuel d'investissement pour améliorer le système de collecte et de traitement des eaux usées.
Ces études opérationnelles permettent ensuite de déposer des dossiers de demande d'aides financières auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
Les communes et bassins versants concernés sont représentés sur la carte ci jointe.

### Compétence assainissement non collectif

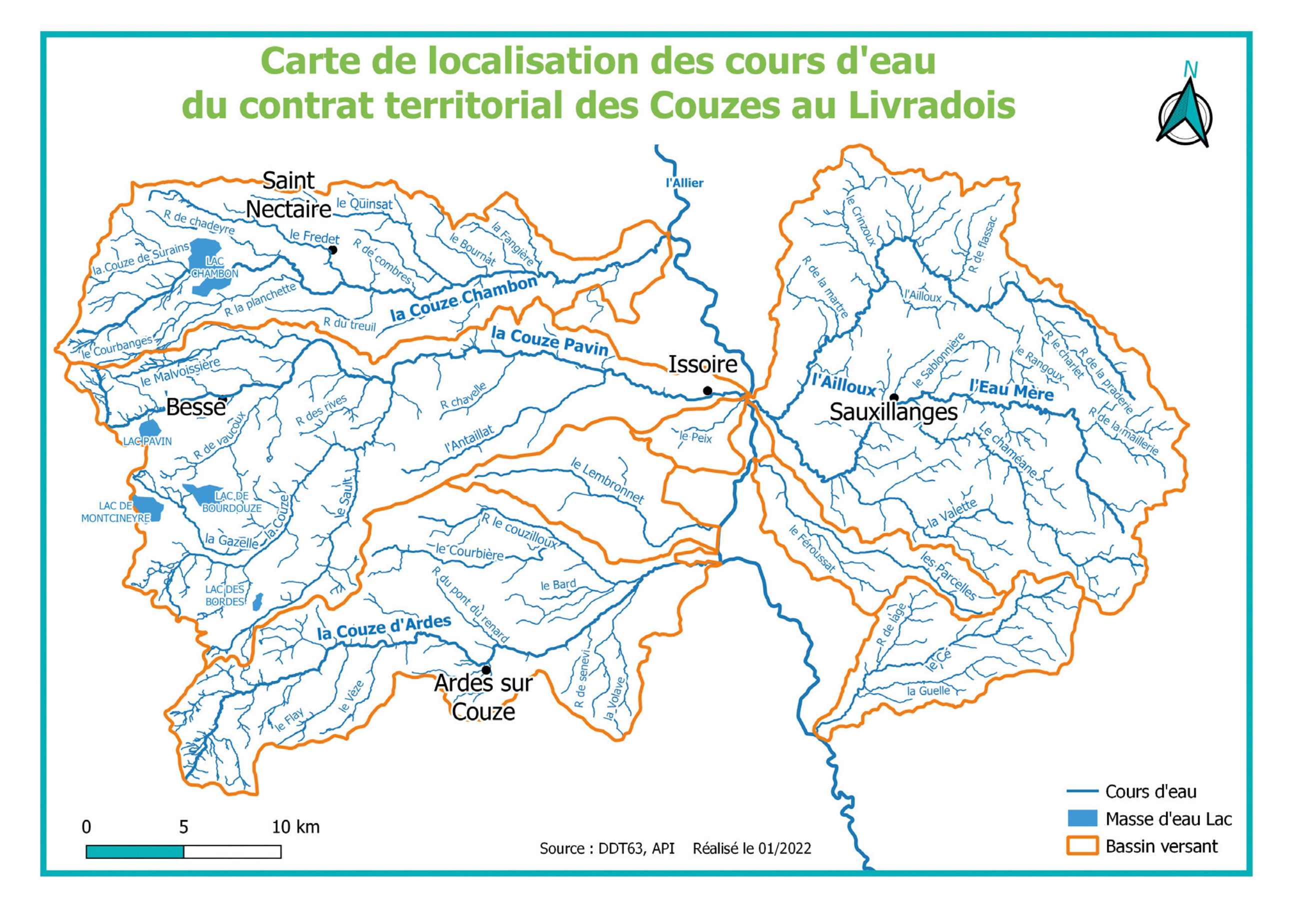
- Représentation-substitution au sein des trois syndicats.
- Transfert de compétences d'assainissement non collectif au Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire pour 6 communes.

### Compétence eaux pluviales urbaines

- Gestion dans le budget général de la compétence eaux pluviales urbaines avec une application aux zones urbaines des PLU en vigueur et aux zones de constructibilité des cartes communales en vigueur.






### Élaboration contrat territorial (CT) et projet des Mayères

L'Agglo Pays d'Issoire porte actuellement l'élaboration du contrat territorial des Couzes au Livradois prenant en compte les bassins versants de la Couze Chambon, la Couze Pavin, la Couze d'Ardes, le Lembronnet, le Peix, l'Eau-Mère, le Cé et le ruisseau des Parcelles. Ce projet est construit avec les 5 autres intercommunalités concernées par le territoire ainsi que les partenaires techniques et institutionnels. L'objectif de cet outil est la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions visant la gestion et la restauration des milieux aquatiques afin d'atteindre leur bon état. L'élaboration se veut multithématique et prend en compte les volets agro-environnementale, ressources en eau, cours d'eau, assainissement, zones humides, lacs et communication. Dans ce cadre, des opérations d'études, de relevés terrain et de concertations sont menées dont : un diagnostic sur les cours d'eau prioritaires, une étude de définition de la qualité des cours d'eau et une étude agro-environnementale. Un suivi des études zones humides et ressource en eau menées par le sage Allier Aval est également réalisé.
Dans la continuité des actions des contrats territoriaux, des actions de sensibilisation auprès des scolaires, de conseils aux acteurs de l'eau et l'opération de séchage thermique de renouée du Japon sur l'amont du bassin versant de l'Eau-Mère ont été poursuivies. De plus, les études et bilan et perspectives du contrat et bilan de la qualité écologique des cours d'eau ont été finalisées sur les bassins versant de la Couze Pavin et la Couze Chambon.
L'Agglo Pays d'Issoire est maître d'ouvrage dans le cadre de la protection et la gestion du site des gravières des Mayères. Une étude de définition du plan gestion a été menée afin de définir une planification sur 5 ans d'actions sur le site prenant en compte les enjeux hydrauliques, biodiversité et accueil sur site. Ce projet devrait être inscrit dans le cadre du nouveau contrat territorial Val d'Allier dont l'élaboration se poursuivra sur l'année 2022 afin d'obtenir le financement des actions.




**Agglo Pays d'Issoire**
**20 rue de la liberté**
**BP 90162**
**63504 Issoire Cedex**
**Tél. : 04 15 62 20 00**